L'exil des républicains espagnols en France

Geneviève Dreyfus-Armand

L'EXIL DES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS EN FRANCE

De 1939 à nos jours,
une histoire sans fin

Édition revue et augmentée

Albin Michel

Première édition :
© Éditions Albin Michel, 1999

Nouvelle édition revue et augmentée :
© Éditions Albin Michel, 2026

À mes enfants et petits-enfants.

AVANT-PROPOS

Ce livre, *L'Exil des républicains espagnols en France. De 1939 à nos jours, une histoire sans fin*, est une nouvelle édition, entièrement révisée et largement augmentée, d'un ouvrage paru en 1999 sous le même titre mais avec un sous-titre différent : *L'Exil des républicains espagnols en France. De la Guerre civile à la mort de Franco.*

Cet ouvrage avait été une première synthèse, en français, de l'histoire de l'exil républicain espagnol dans ce pays ; il demandait une réactualisation qui prenne en compte les avancées récentes de la recherche reposant sur de nouvelles sources.

Plus d'un quart de siècle a passé, nombre d'archives sont devenues accessibles et les travaux se sont multipliés ; il était indispensable d'en faire état et de rendre également cette histoire longtemps oubliée accessible à un large public en explicitant les causes de ce long exil et l'importance de son devenir au travers des générations qui en sont issues. De nombreux développements inédits sont donc adjoints au volume initial.

L'exil des républicains espagnols est véritablement un exil sans fin qui a marqué et marque profondément la France contemporaine.

G. D.-A.

PROLOGUE

Les politiques publiques de mémoire

Une histoire longtemps différée

2026 marque le 90e anniversaire de l'éclatement, en Espagne, d'une guerre civile rapidement internationalisée tant lors de son déclenchement que dans son développement : « une guerre civile européenne », selon l'expression si éclairante de l'historien Pierre Laborie[1]. Un conflit qui n'est pas seulement militaire mais hautement idéologique : les forces de la réaction coalisées contre la jeune République sont puissamment soutenues par l'Italie fasciste et par l'Allemagne nazie. La guerre d'Espagne n'a pas seulement précédé la Seconde Guerre mondiale, elle l'a annoncée et préfigurée. L'on peut vraiment affirmer que le conflit mondial commence à Madrid[2].

Il s'agit, pour les rebelles conduits par le général Francisco Franco Bahamonde, d'abattre une démocratie proclamée pacifiquement le 14 avril 1931, et qui a tenté, au moins pendant ses deux premières années d'existence, de forger un pays moins archaïque et moins inégalitaire. Sous la houlette, notamment, de Manuel Azaña Díaz, républicain convaincu, ministre de la Guerre puis nommé président du Conseil des ministres à l'automne 1931, avant que de devenir président de la République en mai 1936. Cette guerre contre la République marque une nette évolution dans les conflits du XXe siècle : elle vise à détruire l'adversaire par tous les moyens ; elle touche les populations civiles autant que les hommes engagés sur les fronts de combats. Les bombardements nombreux et répétés sur les villes ainsi que les représailles systématiques exercées par les vainqueurs génèrent une terreur telle qu'elle provoque de multiples déplacements de population à l'intérieur du pays et vers l'extérieur. Les exodes qui ponctuent les différentes phases de la Guerre civile et marquent sa fin ne sauraient s'entendre sans ce

facteur décisif. Pendant le conflit lui-même, chaque conquête de territoire par les rebelles pousse nombre d'habitants à quitter leur région, plus de 160 000 personnes lors de trois phases importantes de la guerre ; quant au grand exode de 1939, connu désormais en France sous le nom de *Retirada,* il voit près d'un demi-million de réfugiés – plus de 475 000 – quitter leur pays en janvier et février. Il s'agit alors, en Europe occidentale, du plus important exode de population vers un pays voisin.

Revenir sur la brève histoire de la Seconde République espagnole, sur la véritable guerre d'extermination menée par les opposants au régime démocratique légal et sur l'instauration de la dictature permet de saisir les raisons de ces exils. Les politiques publiques de mémoire menées en Espagne et en France envers les républicains exilés sont révélatrices des cheminements complexes de la prise en compte ou non de cette histoire par les États concernés, l'Espagne pays de départ et la France principale destination des exilés. Ces événements, qui ont concerné des dizaines de milliers de personnes et modifié considérablement la physionomie de ces deux pays, n'ont été l'objet d'études historiques et de reconnaissances que bien des décennies plus tard, laissant dans l'oubli et le déni nombre de mémoires blessées et de plaies à vif. Blessures et douleurs transmises d'une génération à l'autre.

La République : des réformes aux contre-réformes

La proclamation d'une République en 1931, la Seconde, se fait en quelque sorte par surprise, pacifiquement : c'est la *Niña bonita,* la « belle enfant ». Une foule en liesse envahit les places des grandes villes espagnoles. Des voix entonnent le chant des libéraux du XIX^e^ siècle, l'hymne de Riego, mais aussi *La Marseillaise*, symbole de la Révolution française. Les élections municipales du 12 avril viennent de donner une majorité à une coalition composée de républicains, de socialistes, d'autonomistes catalans et de syndicalistes ; l'importante Confédération nationale du travail (CNT), anarcho-syndicaliste, est restée en dehors de la bataille électorale. Le roi Alphonse XIII, représentant d'une monarchie déconsidérée, quitte le pays. Un gouvernement provisoire se met en place. Niceto Alcalá-Zamora y Torres, catholique rallié à l'idée républicaine, devient président de la République et le restera jusqu'en mai 1936.

Ce changement de régime répond au souhait de secteurs importants de la société espagnole – notamment des milieux populaires et de nombre d'intellectuels – d'apporter des transformations politiques, économiques et sociales à un pays resté très en retard par rapport aux autres pays d'Europe occidentale et marqué par des inégalités sociales extrêmement fortes. Une féodalité agraire persiste : des millions de paysans sont sans terre à côté d'immenses domaines, les *latifundios,* et les petits propriétaires n'ont guère de quoi vivre ; tout un prolétariat rural dépend des notables locaux, les caciques. Certaines régions, comme la Catalogne ou les Asturies, industrialisées de longue date, abritent un mouvement ouvrier très organisé. En avril 1931, les attentes sont grandes.

Une Constitution est élaborée par la coalition républicaine qui gouverne le pays, composée des partis de gauche et du centre, ainsi que des mouvements autonomistes. Elle est l'une des plus démocratiques d'Europe, inspirée de la III^e^ République française et de celle de la République de Weimar : reconnaissant les droits fondamentaux – expression, réunion, association –, elle instaure un régime parlementaire, esquisse une nouvelle organisation territoriale et se caractérise par des principes laïcs affirmés – mariage civil, droit au divorce –, tout en donnant le droit de vote aux femmes. La tâche est vaste et des réformes, nombreuses, sont menées pendant deux ans. Fait notable, la Seconde République espagnole voit des intellectuels entrer en politique pour aider à réformer le pays et elle-même favorise une effervescence éducative et culturelle incomparable. Mais les efforts de modernisation de l'État menés par la République – notamment la réforme agraire considérée comme prioritaire – se heurtent aux effets de la conjoncture économique internationale suscités par la crise de 1929, qui entraînent une forte agitation sociale ; la coalition initiale au pouvoir connaît des divisions et se heurte à l'hostilité virulente des groupes sociaux touchés par les mutations en cours. En effet, trois ensembles de secteurs sont concernés par les réformes : l'armée, la religion et la terre.

Manuel Azaña, admirateur de la politique militaire française de la III^e^ République, impulse une réforme de l'armée afin d'assurer la prééminence du pouvoir civil, souhaitant réduire le nombre pléthorique d'officiers, maîtriser les dépenses et démocratiser l'institution. L'Espagne a connu, à cette date, cinquante-deux tentatives de coups d'État militaires, *pronunciamientos,* en cent vingt-deux ans et la République souhaite s'en prémunir. Dans un pays marqué par la forte empreinte de l'Église catholique, jugée responsable de l'arriération

du pays, la laïcisation est promue. Convaincu que la religion relève de la sphère privée, Manuel Azaña déclare, le 13 octobre 1931, dans un discours aux députés : « L'Espagne a cessé d'être catholique. » La séparation de l'Église et de l'État est décidée, mais les projets de suppression du budget des cultes et de dissolution des congrégations suscitent des réactions dans les milieux ecclésiastiques et des divisions dans la coalition gouvernementale. La question brûlante et urgente de la réforme agraire trouve un début de règlement : des mesures sont prises en faveur des ouvriers agricoles et des petits fermiers. La loi de septembre 1932 prévoit, moyennant indemnisation, l'expropriation des grands domaines. Devant s'accomplir par étapes et par la négociation, cette réforme est modérée mais c'est la première fois, cependant, que le pouvoir espagnol s'emploie à réguler les rapports économiques et sociaux dans les campagnes.

La Seconde République espagnole, consciente que le pays compte un bon tiers d'analphabètes et de nombreux enfants non scolarisés, s'efforce de stimuler et rénover l'enseignement. L'école laïque, gratuite, unique et mixte est instituée. Des postes d'instituteurs sont créés, des écoles construites ou mises en chantier. Les Missions pédagogiques s'emploient à diffuser la culture jusque dans les régions les plus reculées. Des bibliothèques ambulantes ou de quartier, de village, sont créées. Les libertaires développent des écoles rationalistes, inspirées du pédagogue Francisco Ferrer, fondateur de l'*Escuela moderna* basée sur la mixité, l'égalité sociale, l'autonomie et l'entraide ; la Généralité de Catalogne ouvre une « école Célestin Freinet » à Barcelone, où les enfants associent, à leur rythme, expression créative et acquisition des savoirs. Les syndicats créent des Maisons du peuple, pour instruire les travailleurs, et des *ateneos* fleurissent, véritables centres de diffusion de la culture s'adressant à des publics spécifiques ou variés. Une pléiade d'artistes connus soutient activement la République : poètes ou dramaturges comme Antonio Machado, Miguel Hernández, Rafael Alberti ou Federico García Lorca ; peintres et sculpteurs travaillant à Paris, alors centre mondial de l'art, mais restés attentifs à l'évolution de leur pays comme Pablo Picasso, Joan Miró ou Julio González ; un réalisateur comme Luis Buñuel. Afin de faire découvrir le théâtre aux habitants des zones rurales, Lorca crée une troupe universitaire, la *Barraca.*

Dès les débuts de l'instauration de la République, ses adversaires se mobilisent ; pour ces derniers, « la chute de la monarchie est le préambule du complot judéo-maçonnique-bolchevique pour conquérir

l'Espagne », comme le rappelle l'historien britannique Paul Preston[3]. Les mesures prises pour réformer l'armée, laïciser le pays et tenter de donner des terres aux paysans qui en sont dépourvus suscitent l'hostilité des officiers, du clergé et des grands propriétaires. Le général José Sanjurjo tente un coup d'État militaire avec les monarchistes le 10 août 1932.

Du côté de ceux qui attendent des réformes de la part du gouvernement républicain, les bases des deux puissantes confédérations syndicales, impatientes, se radicalisent. Que ce soit celles de la Confédération nationale du travail (CNT), centrale anarcho-syndicaliste, ou de l'Union générale des travailleurs (UGT), proche du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), le Parti communiste restant une petite organisation. Comme les résultats concrets de la réforme agraire tardent, des occupations de terres se produisent. Les mouvements sociaux sont réprimés durement, provoquant en retour l'accroissement de la violence politique. La majorité parlementaire qui soutient Manuel Azaña se lézarde et perd les élections de novembre 1933.

Avec l'entrée aux *Cortes* d'un parti récemment créé, la Confédération espagnole des droites autonomes (CEDA), la nouvelle majorité se situe à droite. La République réformiste laisse place à une République conservatrice qui n'a pour objectif que de revenir sur les réformes entreprises depuis 1931. La CEDA est menée par un jeune avocat, José María Gil-Robles, qui assiste au congrès nazi de Nuremberg. De jeunes militants de son parti, devenu fin 1933 le mouvement le plus puissant d'Espagne, rejoignent la Phalange, ouvertement fasciste, créée par José Antonio Primo de Rivera. Les droites extrêmes et monarchistes ne cessent de comploter contre la République, avec l'aide de l'Italie de Mussolini.

Une nouvelle inflexion à droite se produit au sein du gouvernement en octobre 1934 avec l'entrée de trois ministres de la CEDA dans le gouvernement d'Alejandro Lerroux. Ce qui provoque des mouvements insurrectionnels en Catalogne et, surtout, dans les Asturies, région où les diverses tendances du mouvement ouvrier s'unissent. Dans un contexte international de montée du fascisme, l'insurrection qui embrase le bassin industriel et minier asturien est à la fois une révolution ouvrière et un soulèvement d'autodéfense. Une féroce répression, dirigée par le général Francisco Franco, est menée par la Légion étrangère et les troupes coloniales : aux morts et blessés s'ajoutent quelque 30 000 prisonniers politiques. Une solidarité envers les mineurs s'organise à l'étranger, particulièrement

en France. Cependant, lors des élections du 16 février 1936, les partis de gauche regroupés en Front populaire obtiennent la majorité.

Une guerre d'extermination et l'instauration d'une dictature

Dès le lendemain des élections, les tensions s'exacerbent entre les républicains et leurs adversaires : en juillet 1936, deux assassinats politiques touchant les deux camps mettent le feu aux poudres[4]. Le 17, les garnisons militaires du Maroc espagnol et des Canaries se soulèvent. Victorieux à Séville, Saragosse et Oviedo, les rebelles rencontrent ailleurs une forte résistance populaire menée par les organisations syndicales et politiques, encadrée par des officiers loyaux envers la République. Ce qui, pour les putschistes, devait être un coup d'État rapidement triomphant se transforme, du fait de cette résistance, en guerre civile, longue et meurtrière.

Très rapidement, le conflit s'internationalise. Tandis que la Grande-Bretagne et la France adoptent une politique de « non-intervention », l'Allemagne nazie, l'Italie fasciste et le Portugal salazariste aident les rebelles, menés par le général Franco, en envoyant hommes et matériels. L'embargo sur les ventes d'armes, particulièrement surveillé par les autorités anglaises, empêche le gouvernement espagnol de se tourner vers des entreprises privées, aussi l'Union soviétique devient-elle – moyennant finances – le principal fournisseur en armes du camp républicain[5]. Une guerre civile européenne commence.

Des volontaires étrangers affluent pour renforcer les milices constituées au lendemain du putsch par les partis et syndicats ; des Brigades internationales se forment dans la mouvance communiste, dès novembre 1936, pour défendre Madrid et participent à de nombreuses batailles auprès des républicains[6]. Mais, isolé internationalement, le camp républicain est, par ailleurs, divisé en tendances politiques souvent incompatibles ; ainsi, le Parti socialiste est en butte, du fait des difficultés de la guerre, à de sévères querelles internes et l'important mouvement anarchiste se voit souvent impuissant face à un Parti communiste, très minoritaire au début du conflit, dont l'influence croît grâce à son organisation centralisée et surtout grâce à l'aide soviétique.

Conflit intérieur dans le camp républicain, les « événements » de mai 1937 à Barcelone mettent aux prises, en un violent affronte-

ment, anarchistes et militants du Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM) – gauche communiste non stalinienne[7] – face aux forces de l'ordre de la *Generalitat* et du pouvoir central, appuyées par les communistes. Dirigeants et militants du POUM sont pourchassés, comme le relate tout particulièrement George Orwell, présent sur les lieux à la faveur d'une permission[8] ; lui-même, engagé dans une milice du POUM, grièvement blessé et démobilisé, doit se réfugier en France en juin. Les anarchistes, qui ont entrepris une révolution dans plusieurs régions, collectivisant terres et moyens de production, sont marginalisés. Un clivage fondamental sépare, en effet, ceux qui souhaitent mettre en œuvre, sans attendre la victoire finale, la transformation du système politique et social de l'Espagne.

Seule, lâchée par les pays démocratiques, minée en son sein par des options divergentes qui font la force, le dynamisme et l'originalité de cette brève expérience de huit années, l'héroïque République espagnole sombre sous les coups de butoir des franquistes soutenus vigoureusement par les pays fascistes. C'est par la guerre d'Espagne que des hommes comme Albert Camus « ont connu pour la première fois le goût de la défaite, qu'ils ont découvert, avec une surprise dont ils sont à peine revenus, qu'on pouvait avoir raison et être vaincu, que la force pouvait se soumettre l'esprit et qu'il était des cas où le courage n'avait pas sa récompense[9] ».

Bien que le nombre des victimes de la guerre et de la répression franquiste comme celui des victimes des violences du camp républicain ne cessent d'interroger encore aujourd'hui les historiens longtemps confrontés à la difficulté d'accès aux sources archivistiques, souvent détruites par la dictature, les estimations données par Paul Preston sont largement admises. De façon précise et documentée, s'appuyant notamment sur de nombreux travaux d'historiens espagnols, celui-ci commence l'un de ses derniers ouvrages, *The Spanish Holocaust,* édité en 2012, et traduit en français sous le titre *Une guerre d'extermination*, avec ces phrases :

> Pendant la guerre civile espagnole, près de 200 000 hommes et femmes périrent derrière les lignes de combat, victimes d'exécutions sommaires ou après un semblant de procès. […] De plus, près de 200 000 hommes périrent sur les différents fronts. Un nombre inconnu d'hommes, de femmes et d'enfants furent tués par les bombardements et dans l'exode qui suivit l'occupation par les forces militaires de Franco. Après la victoire des rebelles, fin mars 1939, environ 20 000 républicains furent exécutés dans toute l'Espagne. Bien d'autres moururent de

> maladie et de malnutrition dans des prisons surpeuplées et des camps de concentration aux conditions d'hygiène déplorables. Certains succombèrent au travail forcé dans des bataillons de travail. [Près] d'un demi-million de réfugiés furent contraints à l'exil et nombre d'entre eux moururent dans les camps français[10].

De plus, la guerre d'Espagne marque l'irruption d'un nouveau type de conflit armé en Europe : la violence touche indistinctement combattants et non-combattants, militaires et civils. Elle est, sur le continent européen, le premier terrain d'expérimentation des bombardements de villes ouvertes afin de terroriser les civils et affaiblir le camp adverse. L'Allemagne nazie y teste sa force de frappe et de destruction aérienne ; l'Italie fasciste y réitère l'usage des bombardements de populations civiles pratiqués contre les Éthiopiens peu avant, en 1935. L'historienne Sophie Baby rappelle opportunément la déclaration d'Hermann Göring, ancien commandant en chef de la *Luftwaffe*, lors d'une séance du procès de Nuremberg en mars 1946 : le conflit espagnol est bien pour le régime nazi « une occasion de contrôler du point de vue technique le rendement de la jeune aviation[11] ». Des bombardements de populations civiles ont déjà eu lieu dans des pays colonisés par les Européens, depuis ceux pratiqués par les Italiens en Libye en 1911 et réitérés par eux en Éthiopie[12]. Mais rien de tel n'a été pratiqué en Europe jusque-là.

Sans que ce rappel puisse prétendre à une quelconque exhaustivité, évoquons les principaux bombardements sur quelques villes : les attaques massives sur Madrid entreprises à partir de septembre, octobre et novembre 1936, menées par les rebelles aidés des Allemands et des Italiens ; celui de Durango, en Biscaye, le 31 mars 1937 effectué par les Italiens ; la destruction de Guernica le 26 avril 1937, dans la même région, par la Légion allemande Condor et par des bombardiers italiens, devenue un symbole de tous les bombardements de villes grâce notamment au monumental tableau de Pablo Picasso criant son indignation avec son pinceau ; les bombardements sur les villes catalanes de Lérida – en novembre 1937 et en mars 1938 –, de Tortosa – le 15 avril 1938 – et de Barcelone, à la mi-mars 1938 ; les attaques sur Alicante en mai 1938. Sans oublier l'utilisation récurrente d'avions de guerre pour semer la mort dans les files de réfugiés fuyant l'arrivée des rebelles, comme le pilonnage des habitants de Malaga cherchant à rejoindre la ville encore républicaine d'Almeria, les 6, 7 et 8 février 1937 ; fuite relatée notamment par le médecin canadien Norman Bethune et son chauffeur[13].

Lors de l'arrivée des survivants de cette marche éperdue de plus de 150 km entre Malaga et Almeria, un important bombardement aérien franquiste du centre-ville atteint les rescapés[14]. En janvier et février 1939, les aviations franquiste et italienne bombarderont aussi les cohortes de civils qui tentent de se réfugier en France.

Par ailleurs, la guerre menée par les rebelles à la République est une guerre exterminatrice. Il s'agit non seulement de conquérir le territoire mais aussi d'éliminer physiquement les partisans de la République, de détruire tous les germes humains de la démocratisation du pays, tous ceux qui se sont battus pour davantage de justice sociale, notamment pour l'attribution de terres à la multitude de paysans privés de champs. Il s'agit d'éliminer les simples sympathisants du régime républicain et ceux qui ne se rallient pas instantanément à la rébellion. Dès qu'une région est conquise par les troupes franquistes, aidées par les forces des pays fascistes, la répression est systématique, comme cela est le cas dès l'été 1936 en Andalousie ou en Estrémadure. Ces victimes de représailles sont syndicalistes, enseignants, avocats, médecins, maires, élus municipaux, francs-maçons présumés ou partisans supposés de la République.

Cette violence s'enracine dans les convictions et pratiques anciennes de grands propriétaires terriens et de patrons d'industries, mais également dans l'expérience coloniale des militaires impliqués dans le putsch, au premier rang desquels Franco. Pour nombre de latifundistes, « les paysans sans terre sont des sous-hommes[15] ». Au début des années 1920, des patrons recouraient à des hommes de main, des *pistoleros,* pour abattre des ouvriers grévistes ou des syndicalistes actifs, comme ce fut le cas en 1923 avec l'assassinat à Barcelone de Salvador Segui, une figure marquante de la CNT. La plupart des généraux qui entourent Franco dans le déclenchement du coup d'État et dans la guerre sont, comme lui, des « africanistes » : des militaires qui ont gagné leurs galons dans la guerre menée dans le Rif, au Maroc espagnol, dans la décennie 1920, contre les mouvements indépendantistes. Quelques personnages sont à évoquer : José Millán Astray, fondateur de la Légion espagnole, le *Tercio,* qui proclame « Vive la mort ! Mort à l'intelligence ! » à l'Université de Salamanque devant le philosophe Miguel de Unamuno, alors recteur ; José Sanjurjo*,* nommé marquis du Rif par Alphonse XIII, pressenti pour prendre le commandement du soulèvement mais décédé dans le crash de son avion le 20 juillet 1936 au Portugal ; Emilio Mola, le *Director,* qui fait régner la terreur en Navarre, Galice, Castille et Léon à partir de juillet 1936 avant que de disparaître dans un

accident d'avion en juin 1937 ; ou encore Gonzalo Queipo de Llano qui fait exécuter des milliers de personnes dans le sud de la péninsule et prononce des discours de haine sur Radio-Séville, appelant à tuer les « Rouges » et à violer leurs femmes. Le 23 juillet 1936, il autorise ses colonnes à « tuer comme un chien » quiconque ose s'opposer à elles[16]. Les chefs de la rébellion utilisent d'ailleurs les *Regulares,* forces régulières indigènes, et le *Tercio* pour exercer les représailles dans les régions conquises. Les officiers « africanistes » reproduisent en Espagne, à l'encontre de tous ceux et celles qui ne se rallient pas aux insurgés, une violence comparable à celle qu'ils ont infligée aux indépendantistes marocains pendant la guerre du Rif, époque où ils ont arboré avec fierté devant des photographes les têtes de leurs ennemis.

Cette brutalisation du conflit est planifiée de longue date, voulue et assumée par les putschistes bien avant le déclenchement du coup d'État. Le général Mola insiste auprès des maires de Navarre, en juillet 1936, sur la nécessité de répandre la terreur parmi « ceux qui ne pensent pas comme nous[17] » ; mais, déjà, en mai 1936, dans une instruction secrète, il prescrit :

> On tiendra compte du fait que l'action doit être extrêmement violente pour éliminer l'ennemi, qui est fort et bien organisé.
>
> On emprisonnera bien sûr tous les dirigeants des partis politiques, sociétés et syndicats ne soutenant pas le mouvement, en appliquant à ces individus des châtiments exemplaires pour étouffer les mouvements de révolte et de grève[18].

Cette violence déchaînée à l'encontre de ceux qui s'opposent au coup d'État ou ne le soutiennent pas spontanément est le facteur déterminant qui, à l'étranger, en France notamment, suscite la réprobation d'une partie des intellectuels catholiques séduits dans un premier temps par la rébellion franquiste. Ainsi, Georges Bernanos, catholique conservateur et monarchiste, resté largement maurrassien, qui réside à Majorque depuis deux ans, prend rapidement ses distances avec les insurgés. Devant la sauvagerie de la répression exercée dans l'île conquise dès l'été 1936, il ne peut s'empêcher de crier sa colère face à ceux qui prétendent lutter au nom du Christ ; dans *Les Grands Cimetières sous la lune,* il accuse l'Église espagnole de complicité dans les massacres systématiques : « L'épuration est le dernier mot de cette guerre, tout le monde le sait, ou commence à le savoir ou le saura. Le "Il faut en finir" que d'abjects imposteurs

traduisent à peu près ainsi : “Délivrons le tombeau du Christ !” n’a jamais signifié que l’extermination systématique des éléments suspects[19]. » François Mauriac connaît une évolution comparable ; la féroce répression qui suit la prise de Badajoz par les franquistes, le 14 août 1936, l’indigne fortement : « La non-intervention, il faut l’avouer, au degré de fureur où le drame a atteint, ressemble à une complicité. Au secours des otages dans les deux camps ; pour le salut des prisonniers dans les deux camps. » Il est indigné par la persécution dont les Basques, en majorité catholiques, mais restés fidèles à la République, sont l’objet[20]. Le bombardement de Guernica, le 26 avril 1937, lui fait définitivement prendre parti contre les franquistes. D’autres intellectuels catholiques français, de Jacques Maritain à Emmanuel Mounier, fondateur et directeur de la revue *Esprit,* dénoncent, au nom même du christianisme, une « Église abritée à l’ombre de l’épée[21] ». Certes, la majorité des catholiques français restent plus ou moins favorables au franquisme mais, parmi les intellectuels, un certain nombre, et non des moindres, prennent des positions fermes de condamnation des rebelles, même si, au départ, leur inclination naturelle – sociologique comme idéologique – les a fait incliner vers eux. De son côté, l’Église espagnole donne une légitimité aux rebelles, qui se saisiront de cette justification, en proclamant que le conflit oppose « l’Espagne et l’anti-Espagne, la religion et l’athéisme, la civilisation et la barbarie[22] ».

Les zones républicaines connaissent aussi des violences dirigées contre des représentants de l’autre camp tant la polarisation est forte après le déclenchement du putsch. Cependant, à la différence de la brutalité manifestée par les rebelles, qui est programmée, planifiée et affirmée, les violences perpétrées dans les zones républicaines ne sont ni préconçues ni organisées ; elles éclatent notamment en réaction au coup de force militaire. Ces violences se produisent malgré les gouvernements républicains et non avec leur aval ; le rétablissement de l’autorité gouvernementale par le cabinet de Francisco Largo Caballero à partir de septembre 1936 contribue à les faire diminuer significativement. Lancées par des comités dits révolutionnaires, elles touchent des religieux – estimés complices des rebelles –, certains propriétaires – ruraux ou industriels – particulièrement répressifs dans le passé récent et des militants connus d’extrême droite. En août 1936, Indalecio Prieto, alors conseiller dans le cabinet du républicain libéral José Giral, exhorte les défenseurs de la République à ne pas se comporter comme leurs ennemis : « À leur cruauté, opposez votre pitié ; à leur barbarie, votre merci ; à leurs excès,

votre généreuse bienveillance. Ne les imitez pas ! Ne les imitez pas ! Soyez plus grands qu'eux dans votre conduite morale ! Soyez plus grands dans votre générosité[23] ! » Contrairement à d'autres précédents historiques – comme la terreur bolchevique durant la guerre civile de 1917-1923 – les revers militaires et les crises politiques de la République espagnole ne déclenchent aucune « radicalisation homicide », comme le constate le chercheur madrilène Eduardo González Calleja[24]. L'historien François Godicheau juge ainsi les violences de cette guerre civile :

> L'assassinat d'adversaires politiques considérés comme des ennemis (« ennemis de l'ordre » ou « ennemis du peuple »), tel qu'il a lieu dans les premiers temps du conflit, ne relève pas en effet, en Espagne, des seules violences de guerre. De ce point de vue, la guerre civile est liée à un avant-guerre, non pas que les violences politiques d'avant-guerre préparent ou laissent présager la guerre civile, mais parce que la militarisation de l'ordre public a conduit à des situations de « guerre endémique » où la plus large violence d'État a été justifiée contre des fauteurs de trouble considérés comme des ennemis intérieurs[25].

Après la fin officielle de la Guerre civile proclamée par Franco le 1er avril 1939, la répression se poursuit. Dès le 9 février précédent, la guerre n'étant pas encore achevée, Franco légitime *a posteriori* la répression exercée contre les républicains en promulguant une loi à portée rétroactive, celle des « Responsabilités politiques », permettant de poursuivre devant des tribunaux d'exception ceux qui, depuis octobre 1934, ont participé à la vie politique républicaine ou qui, depuis février 1936, se sont opposés au « Mouvement national », « par actes concrets ou passivité grave ». Une guerre interne continue donc après la cessation des combats : jugements par des tribunaux militaires, exécutions, emprisonnements, camps de concentration, travail forcé, traque des exilés. « À la fin de la guerre, il y a dans toute l'Espagne près d'un million de détenus[26]. » À ces peines s'ajoutent un important programme d'extorsion de fonds et de biens de ceux qui tombent sous les chefs d'accusation relevés par la loi des « Responsabilités politiques ». La persécution systématique continue jusqu'aux années 1950. Les femmes subissent des représailles spécifiques tant leur début d'émancipation sous la République suscite la haine des vainqueurs ; les prisons où elles sont incarcérées sont d'une rigueur extrême et elles y connaissent mauvais traitements, humiliations et viols. Les bébés sont retirés à

leurs mères, placés dans des orphelinats religieux puis, plus tard, adoptés par des familles franquistes. Les enfants de prisonniers républicains sont confiés à des institutions religieuses où ils subissent une « rééducation » organisée par la dictature.

Le régime franquiste ne cesse de poursuivre les vaincus de sa vindicte. À la loi sur les « Responsabilités politiques » de 1939 s'ajoutent celle de mars 1940 sur la répression de la franc-maçonnerie et du communisme – qui demeurera en vigueur jusqu'en 1963 – puis celle sur la sécurité de l'État d'avril 1941. La loi martiale déclarée en juillet 1936, qui établit le délit de rébellion militaire pour toute une série d'actes commis par les opposants au soulèvement de juillet 1936, est maintenue jusqu'en 1948[27]. Le régime franquiste ne consent aucune amnistie pendant trente ans ; il se borne à promulguer une série de grâces, toujours partielles et limitées, pour l'immense majorité d'entre elles, aux délits de droit commun[28]. Ce n'est que le 10 novembre 1966 que Franco se résout à « l'extinction des responsabilités politiques des personnes » pour les événements survenus entre le 1er octobre 1934 et le 18 juillet 1936[29] ; et c'est seulement le 31 mars 1969 que sont prescrits tous les délits commis à l'occasion de la Guerre civile.

Les exécutions d'opposants politiques se poursuivent presque jusqu'à la veille de la disparition du dictateur. Comme dans les années 1940 et 1950, le régime condamne encore à mort dans les années 1960 et 1970, après des procès expéditifs. Ainsi, en 1963, le communiste Julián Grimau et les anarchistes Francisco Granado et Joaquín Delgado sont exécutés. En mars 1974, le jeune libertaire Salvador Puig Antich est garrotté et, en septembre 1975 encore, cinq jeunes opposants sont fusillés à Madrid, Barcelone et Burgos, malgré les réactions des opinions publiques de nombreux pays ainsi que la demande de clémence présentée par le pape Paul VI, l'ONU et des dirigeants européens.

Les politiques publiques de mémoire en Espagne envers l'exil républicain

Les exodes provoqués par cette guerre à la fois intérieure et internationale résultent directement de la stratégie exterminatrice de ceux qui souhaitent renverser une République gangrénée selon eux par le bolchevisme et veulent défendre la chrétienté estimée

menacée. Les politiques publiques de mémoire par rapport à la guerre et l'une de ses conséquences humaines majeures, l'exil souvent définitif de centaines de milliers de personnes, conditionnent pendant des décennies les jugements portés à leur sujet ainsi que leurs existences mêmes.

En Espagne, le franquisme a diabolisé la Seconde République et les républicains sont des vaincus dont il faut effacer toute empreinte. Leurs morts sont oubliés dans des fosses communes, tandis que le régime célèbre ses héros et martyrs, édifiant des monuments gigantesques à leur gloire, comme la basilique du *Valle de los Caídos* inaugurée en 1959, vingt ans après la fin officielle de la guerre ; dans cet édifice bâti par des prisonniers républicains, le général Franco et José Antonio Primo de Rivera, chef de la Phalange, seront inhumés jusqu'en 2019. La durée de la dictature, quasiment quatre décennies, permet aux vainqueurs d'éradiquer toute trace de la Seconde République et de faire des républicains des vaincus dont même le souvenir doit être gommé.

Dès la Guerre civile, les franquistes bâtissent un récit édifiant afin de justifier le coup d'État à l'intention des démocraties occidentales et ils le diffusent largement ; ils se veulent un rempart contre le bolchevisme alors même que les communistes sont très peu nombreux dans le pays. Tandis qu'ils appliquent envers leurs adversaires un programme d'extermination préalablement établi, ils dénoncent, en lien avec l'Église, la « barbarie rouge » à l'encontre des ecclésiastiques. Cette dénonciation trouve des relais à l'étranger pour susciter des soutiens à leur cause. Après la guerre, selon le récit officiel, les républicains sont considérés comme des « rouges » que les vainqueurs de la guerre ont eu raison de combattre et de pourchasser impitoyablement. L'histoire de la guerre est ainsi instrumentalisée par la propagande du régime[30].

Pendant des années – au moins jusqu'au milieu des années 1960 –, la seule vision autorisée de la Guerre civile est, du fait d'une féroce censure, celle d'une « croisade » contre l'athéisme. *Historia de la cruzada española,* tel est le titre de huit volumes publiés dès la fin du conflit[31]. Le franquisme parle ensuite d'une « guerre de libération », comme s'intitule une publication éditée en 1968 par le Service historique de l'armée espagnole, trente ans après la guerre[32]. Pourtant, s'esquisse dès le milieu des années 1950, parallèlement à l'émergence d'une opposition politique dans les milieux universitaires, une autre vision de la guerre. En 1964, les « vingt-cinq ans de paix » sont célébrés et la notion de « guerre fratricide » est alors

utilisée. Le ministre de l'Information et du Tourisme, Manuel Fraga Iribarne, met en place en 1965 un Centre d'études de la Guerre civile dirigé par Ricardo de la Cierva qui emploie alors, dans le premier tome de son histoire, le terme de guerre civile pour désigner le conflit[33]. Comme le remarque François Godicheau,

> Le discours officiel sur le caractère fratricide de la guerre a eu à partir des années 1960 en Espagne une fonction politique : l'insistance sur la déchirure et la cruauté qu'avait représentées la guerre permettait de faire ressortir la situation de « paix » que connaissait alors le pays et d'appeler à la réconciliation des frères espagnols qui s'étaient battus si durement. […] [Cela] permettait d'évacuer le contenu éminemment politique et social du conflit, ainsi que la responsabilité de Franco et ses partisans dans son déclenchement[34].

Il n'en reste pas moins que l'histoire des vaincus de la Guerre civile – et, particulièrement celle des exilés républicains – a été ensevelie pendant des décennies sous la propagande franquiste. De plus, le régime, non content d'exercer une forte répression par rapport à ses opposants restés dans la péninsule, n'a cessé de poursuivre de sa vindicte les exilés eux-mêmes, multipliant les pressions sur les pays d'exil, et particulièrement sur les gouvernements français, pour que les exilés soient surveillés, réprimés, voire même extradés pendant la période vichyste[35].

Après le retour de la démocratie en Espagne, ce n'est que très progressivement que l'histoire de la guerre et de l'exil ressurgit. Le pacte d'oubli de la Transition, négocié entre les réformistes franquistes et les forces modérées de l'opposition, établit une vision du conflit comme guerre fratricide, dans laquelle les torts et les responsabilités sont partagés[36]. La loi d'amnistie du 14 octobre 1977 inclut tous les délits politiques antérieurs au 15 décembre 1976 mais elle contient deux articles qui instaurent l'impunité pour les actes de violence institutionnelle perpétrés sous la dictature. Elle permet la libération des opposants encore emprisonnés mais institue une sorte de « point final[37] » au débat sur les responsabilités du régime franquiste. Aucune épuration n'a lieu et la loi d'amnistie garantit l'impunité des bourreaux.

Les années 1990 marquent un tournant dans l'émergence de la mémoire de l'exil. Parallèlement au regain d'intérêt pour la Guerre civile et l'exil, marqué par la multiplication de publications sur ces thèmes – qui connaissent leur apogée en 1999 avec le 60e anni-

versaire du grand exil de 1939 – la société civile espagnole prend l'initiative de soulever la chape de plomb qui recouvre le souvenir de la répression franquiste et de l'exil. À partir de 1998 commencent des ouvertures de fosses communes et des exhumations de restes de républicains fusillés par les franquistes. En 2000 et 2002, s'organisent des « caravanes de la mémoire », qui parcourent le pays pour rendre sensibles les exigences de vérité et de justice. De nombreuses associations mémorielles se créent dans tout le pays, dont, en 2000, l'ARMH, *Asociación de recuperación de la memoria histórica* ; l'un des fondateurs et président de l'association est le sociologue et journaliste Emilio Silva Barrera dont le grand-père est l'un des treize civils assassinés par des phalangistes en octobre 1936 et enterrés dans la fosse commune de Priaranza del Bierzo, dans le Léon, la première à avoir été découverte par les militants de la mémoire[38].

Après ce sursaut mémoriel de la part des enfants et petits-enfants de républicains exécutés, emprisonnés, forcés à quitter leur pays, l'exil et la répression franquiste entrent dans le débat public, pour parvenir à la condamnation unanime, le 20 novembre 2002, par le Congrès des députés, du « soulèvement militaire du 18 juillet 1936 ». Cependant, ce n'est qu'au XXIe siècle, depuis 2005, que des mesures sont prises pour parvenir à une prise en compte des citoyens d'origine espagnole ayant vécu hors d'Espagne du fait de la guerre. La loi de Mémoire historique adoptée en 2007, à l'initiative du gouvernement socialiste de José Luis Rodríguez Zapatero, permet certaines avancées par rapport à la reconnaissance des républicains persécutés par le franquisme : les aides aux victimes de la dictature sont étendues ; l'État s'engage à aider à la localisation, à l'identification et, éventuellement, à l'exhumation des victimes de la répression franquiste enterrées dans des fosses communes ; le retrait des symboles du franquisme dans l'espace public est encouragé ; le monument du *Valle de los Caídos* doit être dépolitisé et honorer la mémoire de toutes les victimes de la Guerre civile ; un centre de documentation est installé à Salamanque ; la nationalité espagnole est conférée aux vétérans des Brigades internationales et proposée aux enfants et petits-enfants d'exilés. Près de cent mille personnes, surtout provenant d'Amérique latine, auraient obtenu cette naturalisation[39]. Bien que jugées injustes, les sentences des tribunaux d'exception ne sont cependant pas abrogées.

Dans le sillage de cette avancée dans la prise en compte des victimes de la dictature, des parlements régionaux, tels ceux de

Catalogne, de Navarre ou d'Aragon, prennent alors des mesures pour soutenir le travail des associations mémorielles, tel que celui mené par l'Association des familles de fusillés de Navarre ; la Généralité de Catalogne fonde *Memorial democràtic de Catalunya* qui œuvre notamment à la patrimonialisation de lieux de mémoire, comme les chemins de la *Retirada* empruntés par les réfugiés en janvier et février 1939. Cependant, la loi d'amnistie de 1977 constitue toujours un verrou juridique[40]. Il convient ici d'évoquer l'action du juge Baltasar Garzón qui a lancé en 1998, au nom de la compétence pénale universelle, un mandat d'arrêt contre l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet ; en 2008, à la demande de familles de disparus et d'associations mémorielles, ce juge ouvre une enquête sur les disparitions survenues pendant la guerre d'Espagne et sous le franquisme. L'enquête, qui va à l'encontre de la loi d'amnistie, doit se clore ; trois organisations d'extrême droite, dont la Phalange et le syndicat *Manos limpias*, portent plainte contre Baltasar Garzón qui est condamné en 2012 à onze ans d'interdiction professionnelle par la Cour suprême. « Face à l'impossibilité d'obtenir justice dans leur pays, les victimes de la guerre civile espagnole et du franquisme se sont finalement adressées à la justice argentine qui a accepté d'instruire leur demande, dix ans après que Garzón ait inculpé les responsables de la junte militaire argentine[41]. »

Le gouvernement du socialiste Pedro Sánchez Pérez-Castejón, formé en juin 2018, réélu en 2020 et 2023, au pouvoir en 2026, a amplifié progressivement la démarche mémorielle vers davantage de considération des victimes de la dictature, éliminées ou exilées. Le déplacement des sépultures de Francisco Franco et de José Antonio Primo de Rivera de la basilique du *Valle de los Caídos* vers des cimetières madrilènes en 2019 et 2023, ou ceux d'anciens dignitaires du régime comme Queipo de Llano retiré de la basilique de Séville en 2022, marque le retrait de l'espace public des principaux responsables de la dictature. Surtout, en 2022, la loi de Mémoire démocratique vient compléter la loi de Mémoire historique de 2007, dans le but de « réhabiliter la mémoire des victimes de la dictature franquiste et réparer les dommages causés ». Le site Internet du gouvernement précise :

> La loi de Mémoire démocratique a un double objectif : promouvoir la connaissance des étapes démocratiques de l'histoire de l'Espagne et des figures ou mouvements qui ont construit les liens de culture

démocratique, et également préserver la mémoire des victimes de la guerre d'Espagne et de la dictature franquiste[42].

Comme le demandent depuis des années les associations mémorielles tant en Espagne qu'en France[43], principal pays d'exil des républicains, la loi de 2022 se fonde sur les principes de « vérité, justice, réparation et garantie de non-répétition, forgés par les organismes internationaux de défense des droits humains », « comme sur les valeurs démocratiques de concorde, cohabitation, pluralisme politique, défense des droits humains, culture de paix et égalité des hommes et des femmes ». La loi condamne explicitement tant le coup d'État du 18 juillet 1936 que la dictature franquiste, affirmant « les principes et valeurs démocratiques et la dignité des victimes ». L'article 5 de la loi déclare illégales et illégitimes, « pour vices de forme et de fond, les condamnations et sanctions édictées pour des motifs politiques, idéologiques ou de croyances » entre la date du coup d'État et l'entrée en vigueur de la Constitution de 1978. Des réparations économiques sont prévues pour les personnes ayant eu leurs biens saisis pour des raisons politiques ou idéologiques pendant la guerre et la dictature, ainsi que pour celles ayant été astreintes à des travaux forcés. La loi reconnaît particulièrement la mémoire démocratique des femmes, prenant acte de leur rôle actif dans la vie culturelle et politique du pays sous la République et pendant la guerre ainsi que dans la promotion et la défense des valeurs démocratiques. Elle rappelle les formes spécifiques de répression et de violence dont elles ont été l'objet comme conséquences de leur activité publique, syndicale ou intellectuelle pendant la guerre et sous la dictature mais aussi comme mères, compagnes ou filles de persécutés et assassinés[44].

Le gouvernement reconnaît explicitement que, depuis 2017, différents éléments se sont conjugués pour que soient complétées les dispositions prévues par la loi de Mémoire historique : les recommandations de plusieurs organismes internationaux de droits de l'Homme, comme celui du rapporteur des Nations unies Pablo de Greiff et du Groupe de travail de l'ONU sur les disparitions forcées et involontaires, ainsi que les avancées des dispositions prises par des Communautés autonomes, les nouvelles demandes du mouvement mémoriel et l'approbation d'initiatives parlementaires au Congrès et au Sénat[45]. La création d'une direction spécifique chargée de l'application des lois mémorielles et les compétences comme l'expérience de son responsable, Fernando Martínez López, permettent

de grandes avancées dans la réalisation du programme. Professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Almeria, spécialiste du républicanisme espagnol, ancien maire d'Almeria et sénateur de la province puis de la ville, coordinateur de l'établissement de la carte des fosses communes andalouses, Fernando Martínez López est directeur général pour la Mémoire historique en 2018 et 2019, puis secrétaire d'État à la Mémoire démocratique à partir de 2020. Le fait que cette politique de mémoire est rattachée au ministère de la Présidence et des Relations avec les *Cortes,* puis au ministère de la Politique territoriale et de la Mémoire démocratique témoigne de son importance pour le gouvernement de Pedro Sánchez.

Comme la loi de Mémoire démocratique de 2022 le prévoit, le 31 octobre devient une Journée de souvenir et d'hommage à toutes les victimes du coup d'État, de la guerre et de la dictature ; le 8 mai est déclaré Journée d'hommage aux victimes de l'exil, « les hommes et les femmes qui souffrirent de l'exil comme conséquence de la guerre et de la dictature ». Le choix de la date du 8 mai pour célébrer l'exil est significatif : les autorités espagnoles s'insèrent ainsi dans les célébrations européennes de la fin de la Seconde Guerre mondiale au motif que les républicains réfugiés en France, les plus nombreux, ont participé de façon considérable à la lutte contre le nazisme dans les unités étrangères de l'armée française, dans les Forces françaises libres ou dans la Résistance. Des associations mémorielles créées en France auraient préféré une autre date, davantage significative pour l'exil dans ce pays – comme le 3 novembre, date du décès de Manuel Azaña à Montauban en 1940 – mais des considérations géopolitiques expliquent très certainement ce choix officiel. Le monument du *Valle de los Caídos,* rebaptisé du nom de la localité où il est situé, Cuelgamuros, est l'objet de négociations avec l'Église catholique afin de devenir un lieu de mémoire démocratique permettant de rendre intelligible cette période de guerre intérieure et de dictature.

Des initiatives sont prises aussi à l'extérieur de l'Espagne afin de rendre hommage aux exilés dans les différents pays d'asile et, tout particulièrement, en France. En février 2019, pour la première fois, un chef de gouvernement espagnol en exercice, Pedro Sánchez, vient s'incliner devant la tombe de Manuel Azaña à Montauban : le dernier président de la République est, en effet, décédé en exil dans le chef-lieu du département de Tarn-et-Garonne. Le président du gouvernement espagnol prend aussi acte, à Argelès-sur-Mer, des dures conditions de vie des réfugiés républicains dans l'un des tout

premiers camps d'internement, dits alors de concentration[46], ouverts en 1939 pour les « étrangers indésirables » ; il rend aussi hommage à Antonio Machado, le poète républicain décédé quelques semaines après son arrivée en exil à Collioure, le 22 février 1939[47].

À la faveur de la célébration de la Journée d'hommage aux exilés, le 8 mai, le secrétariat d'État à la Mémoire démocratique délivre des diplômes aux personnes, associations ou institutions qui ont œuvré pour la démocratie dans l'exil ou travaillé pour l'étudier et faire reconnaître son importance historique. La cérémonie se tient en différents lieux tels que Madrid en 2021, Alcala de Henares en 2022 ou Collioure en 2023. Des plaques officielles de « Lieu de Mémoire démocratique » de l'Espagne reconnaissent ainsi des lieux emblématiques de l'exil, exprimant l'hommage du gouvernement espagnol ; elles sont apposées lors d'une cérémonie publique associant les autorités locales qui en ont exprimé la demande et des représentants officiels de l'Espagne. Pour la France, plusieurs lieux sont déjà reconnus par l'Espagne comme « lieux de Mémoire démocratique ». Ainsi, à Paris, le Jardin des combattants de la *Nueve*, près de l'Hôtel de Ville de la capitale, évoque la 9e compagnie du 3e bataillon du régiment de marche du Tchad, composante de la 2e division blindée (2e DB) du général Leclerc et formée essentiellement de républicains espagnols ; la *Nueve* est la première formation de la 2e DB à entrer dans Paris le 24 août 1944 avec des half-tracks appelés *Madrid*, *Guernica*, *Teruel*, *Guadalajara* ou *Don Quichotte*. Dans le département des Pyrénées-Orientales, des plaques sont placées à l'emplacement de l'ancien camp pour réfugiés espagnols d'Argelès-sur-Mer, sur la tombe d'Antonio Machado à Collioure et à l'entrée du camp de Rivesaltes. Dans le Tarn-et-Garonne, la tombe de Manuel Azaña à Montauban est honorée le 15 mars 2025 par le secrétaire d'État Fernando Martínez López et le camp de Judes, à Septfonds, par ce dernier et le ministre de la Politique territoriale et de la Mémoire démocratique, Ángel Víctor Torres Pérez, le 6 novembre 2025. Toutes ces reconnaissances sont saluées par les associations mémorielles de descendants et amis de l'exil républicain ; elles sont, la plupart du temps, l'aboutissement d'un long travail préparatoire de leur part pour que les victimes de la dictature mais aussi les combattants de la liberté et les résistants espagnols soient enfin reconnus et honorés.

La possibilité pour les descendants d'exilés d'obtenir la nationalité espagnole a suscité plus de 870 000 demandes ; fin 2025, le gouvernement espagnol établit à 237 147 le nombre de naturalisations

octroyées. Si des enfants ou petits-enfants d'exilés résidant en France sont parmi ces nouveaux citoyens espagnols, la majorité d'entre eux proviennent d'Argentine – 40 % – ou de Cuba – 13 %[48]. Le 26e Sommet franco-espagnol tenu à Montauban le 15 mars 2021 a permis la signature d'une convention sur la double nationalité, permettant de « façon rétroactive aux Espagnols ayant perdu leur nationalité d'origine en acquérant la nationalité française de réintégrer la nationalité espagnole ». Faisant explicitement allusion au grand exode de 1939, le texte souligne la « grande proximité culturelle, sociale et évidemment géographique » entre les deux pays[49].

L'Espagne et la France entrent ainsi, en 2021, dans une parfaite concordance de leurs politiques de mémoire à l'égard des exilés républicains en France, soit plus de quatre-vingts ans après la survenue de ce grand exode, appelé désormais depuis deux décennies, de ce côté des Pyrénées, la *Retirada.* Lors de ce 26e Sommet franco-espagnol, tenu en pleine pandémie de Covid, le président du gouvernement espagnol Pedro Sánchez et le président de la République française Emmanuel Macron se rendent au cimetière de la ville de Montauban pour s'incliner ensemble devant la tombe de Manuel Azaña ; ceci après avoir rendu préalablement un hommage aux exilés espagnols qui ont participé à la Résistance en France, dans lequel le président français a évoqué :

> […] Ces combattants de la liberté qui ont fui l'Espagne pour retrouver la France et qui ont souvent donné leurs vies pour, ensuite, défendre la France elle-même […] Les nombreux républicains espagnols qui se sont joints à la Résistance française et nous ont permis de rester libres[50].

Dans le prolongement de cette entente franco-espagnole affirmée, les deux pays s'engagent dans la poursuite d'une collaboration dans le domaine des archives publiques relatives aux parcours de vie des réfugiés républicains dans leur pays d'exil et conservées en France. Un nouvel élan est ainsi donné à un accord conclu entre les deux ministères de la Culture en 2006 et laissé largement lettre morte. Ces avancées sont dues notamment à des professionnels travaillant dans le long terme pour faciliter l'accès à ces documents, en particulier Christine Martínez pour les Archives de France et Aline Angoustures pour les dossiers de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). C'est ainsi qu'une déclaration conjointe a été signée le 18 janvier 2023, à Barcelone, dans le cadre du 27e Sommet franco-espagnol entre le directeur général du

Patrimoine culturel, Isaac Sastre de Diego, et le directeur général de l'OFPRA, Julien Boucher, afin de numériser et valoriser les archives de l'établissement concernant les réfugiés espagnols :

> La France et l'Espagne continueront d'œuvrer pour retrouver la mémoire de leur histoire commune, grâce à l'accord bilatéral signé le 24 avril 2006 concernant les archives de la guerre civile espagnole, de l'exil, de la Résistance et de la déportation. Elles poursuivront leurs efforts conjoints pour valoriser les archives historiques de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, et notamment les documents concernant les réfugiés espagnols, par une coopération renouvelée rendue possible par un nouvel accord de numérisation[51].

Des voix se font toutefois entendre en Espagne pour critiquer la loi de Mémoire démocratique à l'instar, dans des Mémoires édités d'abord en France en 2025 avant que de l'être en Espagne, de l'ancien roi Juan Carlos Ier, qui a abdiqué en 2014 en faveur de son fils Felipe VI. Depuis son exil volontaire à Abou Dabi, décidé à l'été 2020 afin de ne pas gêner son héritier suite à des présomptions de fraude fiscale et de corruption le concernant, l'ancien roi revient sur son passé et l'évolution de l'Espagne depuis la mort de Franco. Il reproche à la loi de « raviver les vieilles blessures et l'esprit de vengeance » et « de dresser à nouveau un camp contre un autre ». Bien qu'il reconnaisse la « dure répression des vaincus après la guerre » et la nature dictatoriale du régime dirigé par Franco, il ne peut s'empêcher d'exprimer son respect envers celui dont il apprécie « l'intelligence et [le] sens politique ». Rappelant que s'il a pu être roi, « c'est grâce à lui » et qu'il n'a « jamais laissé quiconque le critiquer devant [lui] », il déclare « avoir été son successeur mais pas son fossoyeur ». Juan Carlos Ier se dit cependant conscient « de l'ambiguïté de [son] positionnement : être l'héritier d'un dictateur pour lequel [il] avait une respectueuse considération, tout en incarnant l'espoir d'une monarchie démocratique ». Au travers d'une autojustification de son action, l'ancien monarque effectue un plaidoyer pour la monarchie, « garant fondamental de la démocratie et de l'unité nationale » selon lui, sans que le besoin de vérité et de justice exprimé par les vaincus de la guerre et les réprimés de la dictature ne soit vraiment pris en considération ; il est surtout préoccupé par sa propre réconciliation avec la famille royale[52].

Les politiques publiques de mémoire en France envers l'exil républicain

Les mêmes clivages qui ont divisé la société et la classe politique pendant la guerre d'Espagne existent en France en 1939. Si une partie de la population et de la classe politique demande que l'on accueille dignement les « combattants de la liberté », d'autres secteurs de l'opinion ne cachent pas leur inquiétude face à ce flot de réfugiés jugés souvent inquiétants et se déclarent favorables à des mesures de contrôle, tandis qu'une frange extrémiste affiche sa haine et son mépris. Si la compassion envers les réfugiés est toutefois largement partagée, la méfiance et la réserve dominent, rapidement supplantées par l'indifférence. En effet, pour une majorité de la société française, les craintes grandissantes d'une guerre généralisée – marquées notamment par l'occupation de la Tchécoslovaquie par les nazis en mars 1939 – font rapidement oublier le grand exode espagnol et le déclenchement de la guerre mondiale noie complètement le souvenir de cet exode tragique dans la tourmente générale[53].

Si bien que les politiques publiques sont extrêmement discontinues et variables dans le temps, liées à la conjoncture politique du pays et à son environnement international. Avant que d'évoquer ces politiques, il est nécessaire de rappeler le contexte politique dans lequel s'effectue l'arrivée, en 1939, de quasiment un demi-million de réfugiés espagnols fuyant l'instauration de la dictature franquiste. La France a alors intégré, tant dans la presse grand public que dans le vocabulaire politique et même, à partir d'avril 1938, dans des décrets-lois, l'expression d'étrangers « indésirables ». La notion d'« indésirabilité », appliquée aux étrangers, devient d'un emploi courant dans les années 1930. Apparue en France au début du XX^e^ siècle, cette catégorisation apparaît dans des thèses de droit – en 1907 et 1914 –, avant d'être reprise par des juristes et de se généraliser dans la presse dans les années 1920 et surtout 1930 ; la forme nominale du terme entre dans le *Littré* en 1932[54]. Cette notion est employée, en 1938, dans les décrets relatifs aux étrangers ou leurs préambules. Le 14 avril 1938, le ministre de l'Intérieur demande une « action méthodique, énergique et prompte en vue de débarrasser notre pays des éléments indésirables trop nombreux qui y circulent » ; le 2 mai, un autre décret vise l'étranger indésirable et, le 12 novembre, un nouveau texte affirme qu'il convient, entre

les étrangers, de « faire le partage entre les bons éléments et les indésirables ». Les indésirables sont ceux qui, ayant quitté leur pays, n'en trouvent pas d'autre pour les accueillir. Les républicains espagnols sont les premiers à qui ce dernier décret est appliqué et qui, de ce fait, sont – en principe pour les hommes d'âge militaire – conduits vers des camps d'internement aménagés sommairement à la hâte lors de l'exode massif de début 1939.

La France dans laquelle se réfugient les républicains espagnols, admiratifs de la III^e^ République, n'est plus celle des années 1920. Dans cette décennie, la France, très lourdement touchée par la Grande Guerre et les innombrables pertes d'hommes jeunes, doit recruter de la main-d'œuvre à l'étranger et accueillir des réfugiés qui deviennent à leur tour des travailleurs. Ainsi, ouvriers entrés individuellement ou recrutés collectivement par la Société générale d'immigration se mêlent aux réfugiés[55]. Italiens et Polonais représentent alors, avec les Espagnols, les groupes les plus nombreux de travailleurs étrangers ; quant aux réfugiés, ils sont russes, arméniens, assyro-chaldéens, juifs d'Europe orientale, italiens antifascistes, allemands antinazis, sarrois, autrichiens ou tchécoslovaques. Si bien que, à l'aube des années 1930, la France est devenue, en proportion relative par rapport au nombre d'habitants, le premier pays d'immigration au monde[56]. En 1931, elle se place devant les États-Unis avec près de 7 % d'étrangers dans sa population : ils étaient un million en 1881, ils sont alors 2,7 millions[57]. Mais les effets de la crise économique de 1929 provoquent une poussée de xénophobie et une opposition à la politique d'asile. Or la guerre d'Espagne provoque dès ses débuts des vagues importantes d'exodes vers la France. Le Front populaire constitue une brève parenthèse dans la politique d'accueil des réfugiés espagnols, en mettant en œuvre des mesures humanitaires pour gérer leur arrivée. Mais, au terme du Front populaire, dès avril 1938, le gouvernement d'Édouard Daladier effectue un net changement dans la politique relative à l'admission des étrangers sur le sol français. Ainsi, en guise de politique d'accueil, des camps s'ouvrent pour les républicains espagnols lors du triomphe des putschistes franquistes, début 1939.

Dès lors, et jusqu'à l'été 1944, les gouvernements français gèrent des camps d'internement où sont entassés les républicains espagnols exilés, les répartissent dans diverses régions éloignées des Pyrénées, utilisent ces dizaines de milliers d'hommes comme main-d'œuvre ou les incitent à s'enrôler dans des unités étrangères de l'armée française ; le régime de Vichy s'emploie à les surveiller et à les

réprimer en liaison avec les nouvelles autorités espagnoles et à les pourchasser, en contact étroit avec l'occupant nazi, quand ils entrent dans la Résistance.

À la Libération, les républicains espagnols – qui ont combattu au coude à coude avec les Français dans les maquis – sont soutenus par les gouvernements issus de la Résistance. Avant même que le conflit mondial ne soit terminé, la France étend aux exilés espagnols le mécanisme de protection institué avant la guerre pour les réfugiés russes et arméniens. Le décret du 15 mars 1945 accorde le bénéfice du statut de réfugié aux Espagnols qui, en droit ou en fait, ne jouissent pas de la protection de leur pays d'origine : il leur donne ainsi le bénéfice du statut international de réfugié tel qu'il résulte de la Convention de Genève du 28 octobre 1933. Sans statut depuis 1939, les Espagnols sont dès lors juridiquement protégés et ils peuvent s'installer dans la région de leur choix.

Ainsi, de 1945 à 1948, les gouvernements issus de la Résistance manifestent une sympathie active envers les républicains espagnols exilés. Des hommages sont rendus aux résistants espagnols dans plusieurs départements, sous l'égide des nouvelles autorités. Des représentants de ces gouvernements interviennent à l'ONU contre le régime franquiste, tentant d'entraîner leurs alliés anglo-saxons dans une condamnation ferme de la dictature. Cette condamnation est votée par l'Assemblée générale le 12 décembre 1946 et recommandation est faite aux pays membres de l'ONU de retirer leurs ambassadeurs d'Espagne. Entre 1946 et 1948, la France accueille des milliers de réfugiés clandestins espagnols, leur accordant assez libéralement le nouveau statut de mars 1945 en considération des persécutions subies dans leur pays : opposants menacés et surtout, alors, familles d'exilés arrivés en 1939, qui n'ont pu rejoindre leurs proches en raison de la guerre mondiale. Mesure exceptionnelle, la France ferme sa frontière avec l'Espagne pendant deux ans, de mars 1946 à février 1948, suite à l'exécution à Madrid de onze antifranquistes, anciens résistants pendant l'Occupation, dont Cristino García, organisateur des maquis espagnols dans le Gard et la Lozère. Toutefois, la France ne peut que constater les réticences de ses alliés à définir des sanctions précises et le souci des pays anglo-saxons, mais également de l'URSS, de ne pas provoquer de bouleversements dans la péninsule Ibérique. Pendant ce temps, le contexte international et la situation politique nationale se modifient profondément avec les débuts de la guerre froide et le changement de la majorité politique en France. Très vite après la réouverture de

la frontière, dès la mi-février 1948, des pourparlers commerciaux s'engagent entre Paris et Madrid[58].

En 1950, la vie politique française est fortement marquée par la guerre froide, exacerbée par le déclenchement de la guerre de Corée. Redoutant une vaste entreprise de subversion communiste, les gouvernements interdisent toutes les organisations communistes et communisantes de l'exil espagnol, en particulier l'Amicale des anciens FFI et résistants espagnols qui porte la mémoire d'une partie importante de la lutte armée menée en France par les Espagnols pendant l'Occupation. Toujours en 1950, le régime franquiste remporte ses premiers succès internationaux, notamment auprès des États-Unis. En novembre, l'ONU annule sa résolution du 12 décembre 1946 condamnant le pouvoir franquiste, ce qui laisse les pays membres libres de rétablir des relations diplomatiques avec l'Espagne. Dans ce contexte, les relations diplomatiques sont rétablies en janvier 1951 entre la France et l'Espagne. L'entrée de l'Espagne franquiste à l'Unesco en 1952 suscite l'indignation d'Albert Camus : il refuse de répondre positivement à une demande de collaboration présentée par cette organisation internationale dans une lettre qu'il rend publique :

> Je ne puis consentir à cette collaboration aussi longtemps qu'il sera question de faire entrer l'Espagne franquiste à l'Unesco. J'ai appris en effet cette nouvelle avec indignation… L'Espagne franquiste, qui censure toute expression libre, censure aussi vos publications… Si déjà l'adhésion de l'Espagne franquiste aux Nations unies soulève de graves questions, dont plusieurs intéressent la décence, son entrée à l'Unesco, comme d'ailleurs celle de tout gouvernement totalitaire, violera par surcroît la logique la plus élémentaire[59].

Ainsi, à peine plus de cinq ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'établissement de relations normales entre la France et l'Espagne ne peut que marginaliser les républicains espagnols présents en France. Le souvenir de leur participation à la Résistance s'estompe. Ostracisés en Espagne, ces exilés sont oubliés en France. D'autant que les mémoires françaises dominantes de l'après-guerre écrivent alors leur propre histoire de la guerre mondiale, en faisant prévaloir une Résistance nationale derrière un chef charismatique, le général de Gaulle, ou au sein d'un parti d'avant-garde, le Parti communiste[60]. Le rôle des étrangers se trouve alors minimisé. L'entrée de l'Espagne à l'ONU en 1955 consacre sa réintégration

dans le concert des nations et contribue à l'oubli de la mémoire de la Résistance espagnole. Les politiques publiques de mémoire sont pratiquement réduites à néant et seules des initiatives privées entretiennent le souvenir des résistants espagnols.

Avec l'instauration de la V^e^ République, les relations entre la France et l'Espagne franquiste connaissent un resserrement sensible. La guerre d'indépendance algérienne accroît les possibilités de pression de Franco sur le gouvernement français et les républicains espagnols sont l'objet de véritables tractations entre les deux pays : en effet, la dictature franquiste peut exiger le musèlement des exilés en France en échange de la surveillance dans la péninsule d'activistes partisans de l'Algérie française. Aussi, en 1961, les principaux journaux de l'exil, socialistes et anarchistes, fondés en 1944 lors de la Libération, sont interdits. L'expression publique des exilés espagnols se trouve alors singulièrement réduite. Pendant des décennies, la participation des Espagnols à la Seconde Guerre mondiale aux côtés des Français – et particulièrement à la Résistance – est peu connue, négligée des instances gouvernementales, oubliée des historiens français jusqu'au début des années 1990[61] et en tout cas largement absente de la mémoire collective française.

Tout au long de ces décennies, seules des initiatives privées, militantes, implantent en France des traces mémorielles de la participation des Espagnols à la Résistance. Dans certains départements où se sont déroulés des combats particulièrement héroïques ou meurtriers dans lesquels des républicains espagnols ont participé, de modestes stèles portent des noms espagnols, comme dans le Gard, l'Aveyron ou la Dordogne. Des monuments en l'honneur des républicains espagnols sont érigés au fil des années à l'initiative de mouvements ou de personnalités proches des exilés ou à celle de ces derniers. C'est le cas en 1952, à Annecy, avec le monument dédié « Aux Espagnols morts pour la liberté dans les rangs de l'armée française et de la Résistance », érigé sous l'égide de Daniel Mayer – chef de la Résistance socialiste, membre du CNR, le Conseil national de la Résistance, puis ministre – et du violoncelliste catalan Pablo Casals, internationalement connu et qui refuse de revenir dans l'Espagne de Franco ; ou du monument en hommage aux Espagnols morts à Mauthausen au cimetière du Père-Lachaise, en face du mur des Fédérés, élevé en 1969 à l'initiative de la FEDIP, la Fédération espagnole des déportés et internés politiques. Grâce à une souscription, l'Amicale des anciens guérilleros espagnols en France FFI – reconstituée en 1976 – fait bâtir, en 1982, un monument à

la mémoire des guérilleros morts pour la France à Prayols, dans l'Ariège, lieu de combats importants pour la libération du département où s'illustra la 3e brigade de guérilleros.

Au cours des manifestations commémoratives nationales du cinquantenaire de la Libération, en 1994, la participation des Espagnols à cet événement a été quasiment passée sous silence. Seule, une cérémonie a réuni, le 21 octobre, à Prayols, des délégations officielles françaises et espagnoles, présidées par François Mitterrand et Felipe González, en marge d'un Sommet franco-espagnol tenu à Foix. La mémoire combattante se trouve honorée au plus haut niveau, mais elle est cantonnée à un aspect local. L'année 1999, correspondant au 60e anniversaire de la *Retirada,* constitue indubitablement un tournant mémoriel important ; il est impulsé, dans le principal département d'arrivée des réfugiés espagnols, les Pyrénées-Orientales, par des militants de la mémoire qui souhaitent sortir de l'oubli les conditions indignes de l'accueil des républicains exilés dans la région soixante ans plus tôt. Les initiateurs des manifestations organisées dans la ville d'Argelès-sur-Mer en septembre 1999 fondent, la même année, l'association FFREEE, Fils et filles de républicains espagnols et enfants de l'exode ; ce nom n'est pas sans évoquer l'association créée en 1979 par Serge et Beate Klarsfeld, Fils et filles de déportés juifs de France, pour honorer la mémoire de ces déportés et faire valoir leurs droits. Pour la première fois depuis des décennies, deux ministres viennent prendre acte officiellement des déplorables conditions de l'exode républicain : une plaque de rue dédiée à la *Retirada*, un monolithe sur la plage, à l'emplacement de l'ancien camp, sont installés et un chêne est planté à la mémoire des enfants enterrés dans l'ancien cimetière.

Il faut cependant attendre le 60e anniversaire de la libération de Paris pour que la capitale se souvienne publiquement du rôle joué par les républicains espagnols en août 1944. Ce n'est donc qu'en août 2004 qu'une cérémonie organisée par le maire de Paris, Bertrand Delanoë, rend hommage aux Espagnols et célèbre leur action dans la libération de la capitale par l'arrivée des combattants de la *Nueve,* détachement précurseur de la 2e DB du général Leclerc. Dès lors, le cheminement de la *Nueve* depuis les portes d'Orléans et de Vanves jusqu'à l'Hôtel de Ville est ponctué par des plaques évoquant « les républicains espagnols, composante principale de la colonne Dronne ».

On ne saurait, en France pas plus qu'en Espagne, comprendre la nette évolution des politiques publiques de mémoire sans tenir

compte de la nouvelle et forte demande de reconnaissance symbolique et politique auprès des pouvoirs publics par les nombreuses associations mémorielles apparues au tournant des deux siècles de part et d'autre des Pyrénées. Cette demande est moins portée par les exilés eux-mêmes, en voie progressive de disparition, que par leurs enfants nés en France ou intégrés dans la société française. Cette nouvelle génération, regroupée dans des structures associatives réparties sur tout l'Hexagone, exige ainsi que soient reconnues les souffrances de leurs ascendants internés dans des camps lors de leur arrivée en France ainsi que leur apport à la libération de leur pays d'exil.

Dans la première décennie du nouveau siècle, plusieurs autorités régionales – à l'instar de la municipalité parisienne – organisent des hommages publics aux républicains espagnols, notamment en Midi-Pyrénées à Toulouse en 2004 et en 2005, en Aquitaine à Bordeaux la même année et, en 2009, en Languedoc-Roussillon, à Montpellier et à Argelès-sur-Mer. De même, divers départements, comme ceux de Tarn-et-Garonne et de Haute-Garonne, prennent en 2009, pour le 70e anniversaire de la *Retirada,* des initiatives du même type. Le 25 août 2014, soixante-dix ans après la libération de Paris, pour la première fois, un président de la République française, François Hollande, reconnaît publiquement le rôle de la *Nueve* et des républicains espagnols dans la libération de Paris et de la France. En 2019, les multiples manifestations culturelles et scientifiques organisées pour le 80e anniversaire de la *Retirada* ont généralement été placées sous les auspices des autorités régionales et locales qui ont rendu des hommages officiels aux exilés républicains. La déclaration conjointe, le 15 mars 2021, à Montauban, du président du gouvernement espagnol et du président de la République française, parachève cette reconnaissance publique des deux pays sur le rôle des républicains espagnols pendant la guerre mondiale.

Trois ans plus tard, le gouvernement français décide d'honorer la mémoire des résistants étrangers en transférant leurs dépouilles au Panthéon, consécration suprême. Ce sont les résistants du groupe de Missak Manouchian, membres des FTP-MOI de la région parisienne, fusillés par les occupants au Mont-Valérien et stigmatisés par eux dans la fameuse *Affiche rouge* placardée dans des villes et villages français. Ils entrent ainsi au Panthéon le 21 février 2024, quatre-vingts ans après leur exécution. Parmi ces exilés d'origines diverses se trouve Celestino Alfonso Matos, arrivé en France à 11 ans avec ses parents, avant la guerre d'Espagne ; ouvrier menuisier à

Ivry-sur-Seine, il part défendre la République espagnole dans les Brigades internationales, dans la III^e^ puis dans la XIV^e^ brigade, et il revient en France avec les républicains vaincus lors de la *Retirada.* En 1943, il rejoint le groupe de Missak Manouchian et participe, le 28 septembre 1943, à l'exécution du général SS Julius Ritter, qui supervise le STO ; il est arrêté deux mois plus tard et jugé avec ses camarades. À travers Celestino Alfonso, les résistants espagnols sont pris en considération. Sa dernière lettre, datée du 21 février 1944, affirme encore la force de son engagement et son souhait pour son jeune fils :

> Aujourd'hui à 3 heures je serai fusillé. Je ne suis qu'un soldat qui meurt pour la France […] Je sais pourquoi je meurs et j'en suis très fier […] Je ne regrette pas mon passé, si je pouvais revivre je serais encore le premier […]
>
> Je voudrais que mon fils ait une belle instruction[62].

Une historiographie longtemps différée mais en constant renouvellement

Reconnue postérieurement comme le prélude à la Seconde Guerre mondiale, conflit érigé au rang de mythe et de symbole dès son époque, la guerre d'Espagne a suscité une abondante bibliographie. Cependant, l'une de ses conséquences humaines les plus notables, l'exil républicain, n'a commencé à être étudiée qu'assez tardivement. L'historiographie sous contrôle de l'Espagne franquiste n'a pu, pendant longtemps, s'intéresser à ces exclus, tandis que les phénomènes migratoires sont restés longtemps en France en dehors des préoccupations des historiens[63]. C'est au milieu des années 1980 que l'histoire des migrations prend, dans l'Université française, son autonomie par rapport à l'histoire « noble » des relations internationales. Mais, il s'agit encore d'une « histoire en friches », selon l'expression de Gérard Noiriel dans les *Annales* en 1986[64]. En ce qui concerne l'exil républicain espagnol, il n'attire encore ni l'attention des historiens ni celle des hispanistes.

Si bien, qu'au milieu des années 1980, un bilan historiographique relatif à l'étude de l'Espagne contemporaine fait ressortir qu'à une exception près, celle du diplomate et historien Javier Rubio, « l'on [a] la plus grande difficulté à lancer des études sérieuses sur la question, ceci aussi bien du côté français que du côté espagnol »,

comme le souligne le grand spécialiste de la guerre d'Espagne Émile Temime[65]. La situation n'a guère évolué en France à la fin de la décennie, alors que les recherches relatives aux exilés allemands et italiens et à l'immigration polonaise ou italienne marquent des avancées importantes. À cette date, l'on doit constater que la bibliographie concernant l'exil républicain est essentiellement écrite en langue espagnole et que l'immigration espagnole en France, de manière générale, a peu attiré l'attention des chercheurs français[66].

Ce constat dressé au mitan des années 1980 met en évidence que la bibliographie existante sur l'exil émane alors, dans sa quasi-totalité, de l'exil lui-même. Quelques brefs témoignages ont paru en Amérique latine dès les premières années de l'exil, mais ce sont souvent de petites brochures, pour la plupart introuvables[67]. De même, des Mémoires de trois dirigeantes républicaines ont été publiés à Londres, Paris et Toulouse, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en 1946, 1947 et 1949[68]. Mais ce n'est véritablement qu'à partir des années 1960 que des publications sur l'exil républicain paraissent ; elles émanent de responsables politiques ou syndicaux, d'écrivains ou de simples acteurs anonymes de ces événements. Ce sont tous des témoignages sur l'expérience de l'exil ; leur immense mérite, au travers des itinéraires de vie qu'ils proposent, est de sauver de l'oubli des milliers de réfugiés qui ont vécu des destins similaires. La grande majorité de ces récits concerne les camps d'internement en France et en Algérie, les camps de concentration nazis et, de façon générale, l'ensemble des années de la Seconde Guerre mondiale marquées par la difficile arrivée en France, le travail forcé dans les Compagnies de travailleurs étrangers, la guerre dans des unités militaires françaises, l'engagement dans la Résistance ou la déportation[69].

Ces témoignages commencent à être publiés en France au cours des années 1960 et, surtout, à partir de la fin de cette décennie. Le premier thème évoqué est celui de la déportation en Allemagne. *Le Grand Voyage* de Jorge Semprún, publié en français chez Gallimard en 1963, est un livre « écrit d'une traite », sans que l'auteur, comme il le dira plus tard, « reprenne son souffle », lors d'un séjour clandestin effectué à Madrid. Un livre que son auteur a mis près de vingt ans à élaborer, tant écrire le renvoyait à la mort et qu'il voulait « appartenir à la vie, pleinement ». Ce récit où l'Espagne n'apparaît pourtant qu'en filigrane est prohibé par le régime du *Caudillo*. Aussi, lorsque l'écrivain reçoit à Salzbourg, en 1964, le prix Formentor ainsi que des éditions de son ouvrage

en douze langues différentes, l'éditeur Carlos Barral lui remet-il symboliquement un livre aux pages entièrement blanches : avec une couverture imprimée pour une édition prévue au Mexique, ce livre vierge représente l'exemplaire espagnol[70]. La même année, paraît à Barcelone la version castillane et expurgée du livre de Joaquím Amat-Piniella, *K.L. Reich*, témoignage sur la déportation de l'auteur à Mauthausen[71]. Quelques années plus tard, en 1969, c'est toujours sur la période de la guerre mondiale que portent deux ouvrages, l'un publié en français, toujours chez Gallimard, et l'autre, à Paris, en espagnol, par une maison d'édition créée par les exilés eux-mêmes, les éditions Ruedo ibérico : *Le Triangle bleu. Les républicains espagnols à Mauthausen* de Mariano Constante et Manuel Razola, et *Los Olvidados* d'Antonio Vilanova.

Ainsi, avec une distance temporelle importante, probablement due en partie à la sidération née du constat que les années 1950 marquent inexorablement la consolidation de la dictature franquiste, c'est la déportation dans les camps nazis qui ressort en premier. Soit le plus douloureux du drame des républicains espagnols. C'est seulement après ces nécessaires évocations que les autres aspects de cette histoire collective peuvent peu à peu surgir ; c'est aussi parce que le temps d'écrire son histoire est venu pour l'exil, trop occupé pendant des décennies à lutter de diverses manières pour que le franquisme ne soit qu'une parenthèse. Les républicains espagnols pris dans la tourmente de l'histoire et dans l'enchaînement des tragédies causées par la Seconde Guerre mondiale, puis, après le conflit, fortement impliqués, pour une grande majorité d'entre eux, dans le combat antifranquiste, ont peu la possibilité, le temps et le goût d'écrire leur histoire pendant des décennies. Ils ont été happés par la spirale de l'histoire ou ils faisaient l'histoire. Ils faisaient l'histoire dans la Résistance, dans les guérillas antifranquistes ou dans le combat politique et culturel, mais ils n'avaient guère l'opportunité d'écrire leur histoire.

Coïncidant avec la fin de vie du dictateur, à partir du milieu des années 1970, de nombreux témoignages apparaissent, en France et, enfin, en Espagne même[72]. Beaucoup de ces témoignages sont relatifs à la participation des Espagnols à la Résistance française au cours de la Seconde Guerre mondiale, et ils émanent notamment d'Alberto Fernández, ancien des maquis de l'Ariège, de Miguel Angel Sanz, ancien responsable des guérilleros espagnols en France, agent de liaison auprès de l'état-major des FFI, ou d'Eduardo Pons Prades, ancien responsable CNT de maquis de l'Aude[73].

Les premières études historiques, quant à elles, ne commencent à paraître qu'au cours des années 1970, à l'exception de *Vae Victis ! Los republicanos españoles en Francia* de David Pike, publié en 1969 chez Ruedo ibérico. À part l'ouvrage de Louis Stein, *Beyond Death and Exile. The Spanish Republicans in France*, édité par l'Université de Harvard en 1979, ces études sont presque toutes d'origine espagnole, depuis le travail pionnier de Javier Rubio – dont l'apport sur l'étude des flux migratoires est indéniable[74] – jusqu'à l'ouvrage collectif dirigé par José Luis Abellán à l'approche plus culturelle[75]. De nombreux ouvrages sur la vie politique des exilés paraissent alors, en France ou dans la péninsule ; même lorsqu'ils sont édités dans l'Hexagone, ils sont généralement écrits en langue espagnole, le plus souvent centrés sur un courant idéologique particulier[76]. En Espagne, il faudra attendre la fin des années 1980, soit plus d'une dizaine d'années après la fin du franquisme, pour que des rencontres universitaires sur ce thème soient organisées[77].

Le véritable « décollage » historiographique se situe au tournant des années 1980 et 1990 ; il est marqué par l'édition presque simultanée de diverses publications : *Éxodos*, recueil de témoignages sur l'exil républicain en France de 1939 à 1945, dû à l'initiative d'Antonio Soriano[78], *Plages d'exil*, axé plus particulièrement sur l'étude des activités d'édition, d'éducation et de culture entreprises dans les camps d'internement[79] et *Les Français et la Guerre d'Espagne*, où plusieurs études concernent l'accueil réservé aux réfugiés et les systèmes de représentation élaborés tant du côté français que du côté des exilés[80]. En 1990 et 1991, paraissent les trois volumes de *La Oposición al régimen de Franco*[81], où l'opposition démocratique est étudiée dans sa totalité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Espagne, et *Exil politique et migration économique. Espagnols et Français aux XIXe et XXe siècles*, où l'intégration des réfugiés républicains est abordée dans une perspective plus générale[82]. Enfin, l'année 1991 est véritablement celle de la convergence des nombreuses recherches individuelles et collectives menées des deux côtés des Pyrénées. Deux colloques décisifs pour l'étude de l'exil sont organisés à Salamanque et à Paris ; ils sont les deux volets d'une série de rencontres suscitées par Pierre Milza pour le Centre d'histoire de l'Europe du XXe siècle (CHEVS, Fondation nationale des sciences politiques) et le Centre d'études et de documentation sur l'émigration italienne (CEDEI), par Denis Peschanski pour l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP, CNRS) et par Josefina Cuesta Rustillo pour l'université de Salamanque. Ces rencontres, destinées

à étudier séparément – puis de façon comparative – les émigrations italienne et espagnole en France au cours de la Seconde Guerre mondiale, permettent d'évaluer l'état des connaissances et de susciter des recherches nouvelles. Des avancées importantes, parfois même décisives, sont réalisées dans la connaissance de l'émigration espagnole en France au cours de la décennie marquée par la Seconde Guerre mondiale[83]. Ce sont pratiquement les ultimes rencontres universitaires qui bénéficient de la présence et de l'apport des exilés de la guerre d'Espagne.

Après cette stimulante impulsion, les recherches s'intensifient considérablement ; des publications paraissent aussi bien en France qu'en Espagne[84] et divers travaux universitaires arrivent enfin à leur terme[85]. De nombreux étudiants – où la présence de petits-enfants d'exilés est significativement majoritaire – se lancent à leur tour dans l'étude des migrations espagnoles vers la France. Des travaux collectifs sont lancés, notamment l'étude des républicains espagnols dans le Sud-Ouest et la poursuite de la réflexion sur la génération née entre 1925 et 1940[86]. Au tournant des années 2000, l'apparition de nombreuses associations s'intéressant à l'exil républicain suscite recherches et publications sur ce sujet, certaines d'entre elles entreprenant un travail historien. Deux de ces associations travaillent en étroit partenariat avec des laboratoires universitaires.

Ainsi, en 1995, est créé le Centre d'études et de recherches sur les migrations ibériques (CERMI), dans l'orbite universitaire[87]. La création du CERMI répond au souhait de faire mieux circuler l'information dans ce domaine de recherche et au désir de contribuer à la sauvegarde des archives et documents privés relatifs aux exils et émigrations ibériques ; le CERMI veut contribuer à ce que ces fragiles matériaux documentaires – quel que soit leur support, du papier aux documents audiovisuels –, souvent dispersés chez de nombreux particuliers, menacés de disparition comme le sont toutes les archives personnelles, soient déposés dans des institutions publiques ou des organismes qui ont pour vocation établie d'assurer leur conservation et de promouvoir la recherche. Le CERMI se conçoit comme un lieu de convergence, où collaborent chercheurs universitaires et indépendants, témoins et acteurs, réalisateurs de films ou responsables d'associations mémorielles ; il est également pluridisciplinaire, associant historiens, sociologues, politologues, anthropologues, littéraires ou linguistes. Surtout, son champ de recherche ne se limite pas aux migrations espagnoles quelle qu'en soit la nature, économique ou politique, tant les deux

phénomènes sont souvent liés et se recoupent partiellement[88], mais il englobe aussi les mouvements de population issus du Portugal. Les travaux scientifiques suscités par le CERMI sont publiés dans la revue *Exils et migrations ibériques au xx^e siècle*, élargie au siècle suivant en 2013[89]. Revue « migrante » comme sa thématique, elle connaît successivement plusieurs sièges sociaux – l'Université Paris-7 Denis-Diderot, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), l'Université Montpellier-2 Paul-Valéry et l'Université Paris-Nanterre. Activité principale du CERMI, la revue est dotée d'un conseil scientifique où sont représentés une vingtaine de laboratoires universitaires, dont quatre participent à son financement ; sa périodicité est annuelle ou biennale et consiste généralement en volumes thématiques. Elle est désormais entièrement accessible en ligne sur le portail Persée du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (1992-2012) puis sur le site de revues CAIRN pour les années postérieures. Le dernier volume publié date de 2024 et étudie le travail forcé pendant la Seconde Guerre mondiale au travers du cas des républicains espagnols en France, en Espagne et en Allemagne. Le CERMI travaille régulièrement avec une association jumelle espagnole, l'AEMIC (*Asociación para el estudio de los exilios y migraciones ibéricos*), qui publie la revue *Migraciones e Exilios*[90].

À Montauban, ville fortement marquée par l'exil républicain, une association est fondée en 2005, à l'initiative d'un fils de républicain espagnol élu au Conseil général puis départemental, José Gonzalez Almellones, d'un comédien et auteur passionné par l'Espagne, François-Henri Soulié, et d'un historien journaliste, Max Lagarrigue. Dès le début, l'association Présence de Manuel Azaña sollicite l'historien Jean-Pierre Amalric, de l'Université de Toulouse Jean-Jaurès, président de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, qui a consacré une grande partie de ses recherches à l'histoire de l'Espagne moderne et contemporaine ; Jean-Pierre Amalric a organisé en 1990, à Montauban, le premier colloque scientifique autour de Manuel Azaña, qui a donné lieu à l'édition d'un fort volume à la Casa de Velázquez[91]. Les objectifs de l'association, qu'elle s'efforce de réaliser depuis deux décennies, sont de rendre accessibles à un large public les dernières recherches universitaires sur la Seconde République espagnole, la guerre d'Espagne et l'exil. Un colloque d'histoire est organisé chaque année, associé à des manifestations culturelles et à un hommage public rendu au dernier président républicain Manuel Azaña dont l'entretien de la tombe est pris en

charge par l'association. Ce travail de diffusion de la recherche est suivi par des publics très divers et, depuis quelques années, par des étudiants et des lycéens venus du département et de villes voisines (Albi, Cahors, Montauban). Les communications présentées lors des colloques par les meilleurs spécialistes de ces sujets sont publiées dans des volumes thématiques, au nombre de neuf à cette date[92].

En dehors du CERMI et de Présence de Manuel Azaña, associations créées et animées par des universitaires, d'autres associations de type mémoriel participent également à l'écriture de l'histoire en recueillant des témoignages. Ainsi, la Fédération des associations et centres d'Espagnols émigrés en France (FACEEF) développe, depuis le tournant des deux siècles et jusqu'en 2013, un programme de sauvegarde de la mémoire vivante auprès des protagonistes de l'exil de 1939 ; tâche d'autant plus urgente alors que les rangs des survivants sont de plus en plus clairsemés, du moins en ce qui concerne la « première génération » de l'exil de la guerre d'Espagne. À la différence du CERMI et de Présence de Manuel Azaña qui fonctionnent sur la base du bénévolat, la FACEEF remplit aussi des missions d'ordre social, notamment l'accompagnement des vieux travailleurs et, de ce fait, gère des salariés. Elle est installée à La Plaine Saint-Denis, ville emblématique tant de la « vieille immigration » économique espagnole des années 1930 que de l'exil républicain qui y trouve refuge après l'instauration de la dictature franquiste. Le bâtiment où elle a officié appartient à l'État espagnol, sis dans une rue au nom symbolique, rue Cristino-García. La FACEEF est mise en liquidation judiciaire en 2016 ; directeur et employés quittent les lieux, laissant des archives audiovisuelles sur place. Heureusement, un certain nombre de ces documents, déposés avant 2009 à la BDIC, sont conservés dans une institution patrimoniale comme les témoignages livrés en 1995, par les acteurs eux-mêmes, lors de deux journées consacrées aux débuts de l'exil et à la contribution des républicains espagnols à la Résistance et à la libération de la France : plus de quinze heures d'enregistrements sont ainsi consultables à La Contemporaine, nouveau nom de la BDIC depuis 2018. Un livre reprend une partie des témoignages, *Memorias del olvido*[93]. Sandrine Saule, archiviste et longtemps secrétaire du CERMI, livre dans la revue *Exils et migrations ibériques aux XX^e^ et XXI^e^ siècles* une enquête approfondie sur les archives orales constituées par la FACEEF[94]. Cette trajectoire souligne à la fois le dynamisme associatif mais aussi son caractère parfois éphémère et la nécessité, pour les institutions

publiques patrimoniales, de pratiquer une « veille documentaire » afin d'assurer la conservation de sources primaires potentiellement utiles à la recherche historique.

D'autres associations mémorielles s'emploient aussi à diffuser les connaissances historiques et stimuler la réflexion, comme le Centre toulousain de documentation sur l'exil espagnol (CTDEE) qui, depuis 2014, publie deux fois par an des *Cahiers* consacrés à des thèmes aussi divers que les prisonniers espagnols de Karaganda, les Asturies de 1934, le 19 juillet 1936, les événements de mai 1937, la déportation ou les « ombres et lumières de la Seconde République ». D'inspiration libertaire également, l'association 24-Août 1944, qui s'efforce – avec succès – de faire reconnaître le rôle de la *Nueve* dans la libération de Paris, se consacre surtout à organiser expositions, conférences, spectacles, projections et travail pédagogique ; mais elle a aussi à son actif des publications sur la déportation des républicains espagnols, dont un catalogue d'exposition[95], comme sur l'histoire et la mémoire de la *Nueve,* incluant les carnets du capitaine Dronne, résistant de la première heure, officier des Forces françaises libres et commandant de la *Nueve*[96].

Depuis le début du présent siècle, le renouvellement de l'historiographie est indéniable. Des anthropologues du social et des ethnologues s'intéressent aussi maintenant à l'exil espagnol par le biais notamment de l'étude des associations mémorielles ; mais s'ils se nourrissent souvent des nombreuses activités publiques organisées par les historiens – colloques, conférences, débats – prenant aussi ces derniers comme objets d'études, de véritables échanges interdisciplinaires sont encore rares. La thématique de l'exil espagnol attire de jeunes historiennes et historiens qui mettent à profit l'ouverture de nombreuses archives pour aborder des thématiques nouvelles ou les revisiter. Ces champs de recherche portent sur les camps et les politiques répressives menées contre les réfugiés par l'Espagne franquiste et les gouvernements français, l'action des œuvres humanitaires auprès des internés, les relations franco-espagnoles et leurs conséquences sur les exilés, le travail forcé avant la guerre mondiale et pendant celle-ci, les divers modes de participation à la guerre contre le nazisme, les partis et organisations reconstitués à l'extérieur ou, enfin, les modes d'expression artistique. Les archives militaires commencent à être explorées méticuleusement. Quatre grands champs de recherche ont connu des avancées considérables depuis le début du présent siècle : l'internement, la période de la Seconde Guerre mondiale, les cultures et les femmes. De nombreux fonds conservés

dans les archives départementales sont rendus accessibles, de même que dans celles de l'OFPRA ; des fonds spoliés par les nazis en 1940 et récupérés par les Soviétiques en 1945 ont été restitués à la France à la fin du siècle dernier et offrent de nouvelles pistes de recherche. L'histoire des femmes exilées connaît un progrès notable, grâce au travail de quelques chercheuses et à l'accès à des documents nouveaux, comme les archives de la Commission d'aide aux enfants espagnols réfugiés en France (CAEERF) revenues de Moscou à Paris, ou celles de *Solidaridad democrática española* (SDE) déposées à la Fondation Francisco Largo Caballero à Alcala de Henares[97].

Les migrations ibériques sont aujourd'hui un objet d'étude à part entière et l'exil républicain est beaucoup mieux connu qu'il y a une vingtaine d'années. L'heure d'une mise à jour des connaissances, éminemment provisoire comme tout travail historique, est arrivée, même si de nombreux aspects restent encore à étudier. Cette histoire revisitée de l'exil républicain en France sera ordonnée chronologiquement autour des principales étapes qui l'ont ponctuée ; l'étude des flux de population sera, à chaque phase, accompagnée de celle de l'activité politique et culturelle des exilés ainsi que de celle des systèmes de représentation. L'analyse de l'intégration des réfugiés, replacée dans la longue durée, permettra de s'interroger sur la manière dont le temps a effectué son œuvre et comment la France est devenue progressivement, pour une grande majorité des exilés espagnols, leur pays d'ancrage. Comme tout phénomène humain, un exil est une addition de destins et de parcours individuels et l'exil républicain espagnol est particulièrement riche en itinéraires marqués par les tragédies ou les soubresauts de l'histoire : les témoignages et les récits de vie seront présents autant qu'il est possible pour donner chair à ce passé encore présent.

Face à ce passé qui, encore, à près de quatre-vingt-dix ans de distance, reste douloureux comme en témoignent les demandes de renseignements régulières reçues encore présentement par les associations, les archives publiques et les historiens, le rôle social de l'historien est particulièrement nécessaire et utile, même si cela peut conduire parfois à des incompréhensions de la part de certains « héritiers » de cette histoire. Face à la forte demande du mouvement associatif depuis le début de ce siècle, l'historien doit, plus que jamais, s'appuyer sur sa méthodologie, sa rigueur et son éthique afin de restituer le passé et le rendre intelligible en s'appuyant sur des

faits avérés et des hypothèses vraisemblables mais aussi avec cette « humilité questionneuse » préconisée par Pierre Laborie, conscient que des révisions historiques peuvent toujours être nécessitées avec l'arrivée de nouvelles sources et avec d'autres questionnements. Sans doute, comme l'évoque cet historien, conviendrait-il de « penser le rôle des historiens comme une fonction de médiation, […] les considérer comme des incitateurs à la réflexion critique ou des auxiliaires d'intelligibilité[98] ». En adoptant cette démarche à la fois rigoureusement scientifique et délibérément modeste, l'historien est ainsi plus à même de rendre le meilleur service possible à celles et à ceux qui souhaitent rendre justice à ces nombreux oubliés, *olvidados*, que l'histoire a si mal traités.

I

Un exode sans équivalent

Espagnol de l'exode d'hier
Et Espagnol de l'exode d'aujourd'hui…

León Felipe[1]

Jamais, dans sa longue histoire des migrations, l'Espagne n'a connu une vague d'émigration aussi considérable, par son ampleur et sa durée, que celle de la Guerre civile ; jamais, non plus, la France n'a accueilli sur son sol un exode aussi massif et soudain que celui des républicains espagnols en 1939. Pourtant, l'un et l'autre pays ont respectivement, à cette date, d'anciennes traditions d'émigration et d'immigration. Auparavant, divers flux migratoires se sont déjà dirigés de l'Espagne vers la France, pour commencer à constituer dans l'Hexagone, au début du XX^e^ siècle, une importante colonie espagnole. De son côté, la France connaît dans les années 1920 une arrivée massive d'étrangers et devient, à l'aube des années 1930, le premier pays d'immigration du monde[2]. Travailleurs entrés individuellement ou recrutés collectivement par la Société générale d'immigration se mêlent aux réfugiés. Italiens et Polonais représentent alors, avec les Espagnols, les groupes les plus nombreux de travailleurs étrangers ; quant aux réfugiés, ils sont russes, arméniens, assyro-chaldéens, juifs d'Europe centrale et orientale, italiens antifascistes, allemands antinazis, sarrois, autrichiens ou tchécoslovaques. Le caractère nouveau et unique de l'événement que constitue, aussi bien pour la France que pour l'Espagne, l'exode des républicains espagnols demande à être souligné, pour bien en comprendre la spécificité. Cet exode doit donc être replacé dans

la longue durée des flux migratoires entre la France et l'Espagne pour mieux en saisir les modalités particulières.

Une colonie espagnole en développement

Ce n'est qu'avec la Première Guerre mondiale que l'immigration espagnole en France connaît un net développement. La neutralité de l'Espagne pendant le conflit place cette dernière dans une situation privilégiée sur le marché international de la main-d'œuvre lorsque la France se trouve devant la nécessité de pallier le manque de bras dans l'agriculture et dans l'industrie de guerre et se met à organiser les recrutements nécessaires. Les travailleurs espagnols se dirigent alors, dans leur grande majorité, vers les campagnes vidées par la mobilisation de leurs hommes valides. En 1921, le premier recensement de population effectué après le conflit reflète l'accroissement de la colonie espagnole : les effectifs de cette dernière ont plus que doublé par rapport à l'avant-guerre et atteignent près de 255 000 personnes. Ce chiffre situe la présence espagnole en France juste après les immigrés italiens et belges et représente plus de 16 % de la population étrangère de France. Les trois quarts de ces migrants ne s'éloignent guère de la frontière espagnole et s'installent préférentiellement au sud d'une ligne qui irait de Bordeaux à Nice.

L'Espagne est, depuis longtemps, un pays de départ. L'émigration y est un moyen d'enrichissement pour quelques-uns, un exutoire pour une population à la recherche de meilleures conditions de vie ou une résultante des nombreuses convulsions politiques que connaît le pays. Mais les flux migratoires entre l'Espagne et la France n'ont été ni exclusifs ni toujours dans le même sens. La France n'a pas de tout temps attiré les flux migratoires espagnols avec la même intensité. Au cours des siècles précédents, les Espagnols se dirigeaient prioritairement vers le pourtour de la Méditerranée et, surtout, vers l'Amérique latine. L'émigration vers le continent américain s'est même prolongée longtemps après l'indépendance des colonies espagnoles, puisque l'époque de l'émigration américaine la plus intense se situe au cours des années 1906-1915[3]. De telle sorte que, jusqu'aux années 1960, l'émigration espagnole vers l'Amérique a toujours été plus importante que vers la France, si l'on excepte la grande migration politique de 1939. Par ailleurs, l'Espagne a

reçu des Français en grand nombre pendant une longue période. À l'époque moderne, ce sont surtout des Français qui vont chercher du travail en Espagne ; les marchands et artisans espagnols, installés principalement dans les ports méditerranéens et atlantiques, ne sont évalués, approximativement, que par centaines. Au XIXe siècle, les Français sont nombreux en revanche en Espagne : ils constituent ainsi la moitié des effectifs travaillant dans la boulangerie à Madrid[4]. Ce n'est qu'à partir du dernier tiers du XIXe siècle qu'une inversion du flux migratoire entre la France et l'Espagne tend à s'affirmer[5].

Le nombre d'Espagnols installés en France revêt une certaine importance à partir de la seconde moitié du XIXe siècle ; ils sont près de 30 000 au recensement de 1851, le premier à indiquer la nationalité des recensés, et ils représentent la quatrième colonie étrangère après les Belges, les Italiens et les Allemands, peu avant les Suisses. Une première remarque sur les chiffres s'impose déjà, qui sera développée à propos de l'exode républicain : seuls sont pris en compte les immigrants contrôlés et il est très probable que, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les données numériques relatives aux étrangers sont sous-évaluées[6]. En 1851, plus de la moitié des Espagnols sont alors localisés dans cinq départements du Sud-Ouest : Basses et Hautes-Pyrénées, Gers, Lot-et-Garonne et Gironde. Les Espagnols viennent de plus en plus nombreux en France à la fin du XIXe siècle pour représenter près de 106 000 personnes au recensement de 1911 ; ils représentent alors 9 % de la population étrangère, cette fois après les Italiens et les Belges. Ce sont pour la plupart des émigrants agricoles pauvres qui s'installent dès qu'ils trouvent du travail, au voisinage des Pyrénées comme auparavant mais aussi dans le Languedoc et dans la région marseillaise ; l'on constate un déplacement progressif de l'implantation espagnole de l'ouest vers l'est, des zones frontalières fortement hispanisées du Sud-Ouest vers les départements riverains de la Méditerranée que sont les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'Hérault et les Bouches-du-Rhône[7]. Une émigration espagnole en Algérie commence avec la conquête française, dans le premier tiers du XIXe siècle, et ne cesse de progresser ; les Espagnols y constituent, au début du siècle suivant, le groupe européen le plus nombreux après les Français.

En dehors de migrations saisonnières longtemps importantes, le développement réel de l'immigration espagnole en France est lié aux mesures prises pour remédier au manque de main-d'œuvre dans l'économie hexagonale lors de la Première Guerre mondiale. Embauchés surtout dans l'agriculture, les Espagnols commencent

à l'être dans l'industrie. Des agents assurent le recrutement, pour le compte d'industriels, de paysans pauvres de la péninsule attirés par la promesse de meilleures conditions de vie[8]. Si cet apport ne représente pas encore un accroissement quantitatif considérable, il pose les premiers jalons d'une colonie espagnole dans la banlieue parisienne : environ 1 700 avant la guerre dans la Seine-banlieue, les Espagnols dépassent les 6 500 en 1921 et leur nombre a plus que doublé en 1926 avant d'atteindre un effectif proche de 17 000 en 1931[9]. L'immigration espagnole se poursuit dans l'entre-deux-guerres ; en 1931, elle atteint le sommet de sa courbe ascendante pour la période avec près de 352 000 personnes, ce qui constitue 13 % de la population étrangère totale du pays et la situe derrière les Italiens et les Polonais. Cependant, en 1936, la baisse est manifeste : on ne dénombre plus qu'environ 253 000 Espagnols. Les causes de cette décrue sont liées aux effets conjugués de la crise économique du début des années 1930 et aux naturalisations mais, aussi, dans une certaine mesure, aux retours occasionnés par l'avènement de la République en avril 1931. Durant cette période, l'aire d'implantation des Espagnols n'a cessé de s'élargir ; les nouveaux arrivants se dirigent non seulement vers leur zone traditionnelle d'installation, mais aussi vers les départements de la vallée du Rhône, du Nord et de l'Est. Cependant, en dépit de cette extension, le poids de la zone méridionale demeure prépondérant ; les quatre départements les plus « hispanisés » d'avant la Première Guerre mondiale restent l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, l'Aude et les Bouches-du-Rhône[10]. Il est vrai que la crise économique, surtout marquée dans l'industrie, renforce la tendance des Espagnols à une implantation méridionale et leur embauche préférentielle dans l'agriculture. Le recensement de 1936 indique une diminution proportionnelle de la colonie espagnole bien plus marquée dans la Seine que dans les départements viticoles de l'Hérault et de l'Aude : baisse de 36 %, entre 1931 et 1936, de la population espagnole dans le premier département contre 28 % et 24 % dans les deux départements du Languedoc[11].

Originaires pour la plupart des provinces du Levant – Castellón, Valence, Alicante et Murcie – et non de la Catalogne, plus proche mais plus prospère économiquement, les Espagnols travaillent davantage dans l'agriculture – essentiellement comme salariés – que les autres immigrés, italiens, belges ou polonais. En provenance de régions rurales pauvres marquées par des structures agraires traditionnelles, déjà ouvriers agricoles, ils se retrouvent en France tout naturellement embauchés pour les travaux de la terre. Plus du tiers

d'entre eux sont employés dans ce secteur au début du siècle et plus d'un quart en 1911 ; en 1931 et en 1936, le secteur agricole représente respectivement 30 % et 33 % de la population active espagnole en France, la plus forte proportion parmi les colonies étrangères, tandis que le secteur industriel oscille entre 48 % et 39 % (contre 65 % et 53 % chez les Italiens par exemple)[12]. Les immigrés espagnols se retrouvent essentiellement ouvriers agricoles dans les campagnes et main-d'œuvre non qualifiée dans les régions industrielles ; en 1924, seul un petit tiers d'entre eux travaillent comme ouvriers spécialisés dans l'industrie métallurgique et dans les constructions mécaniques. Le niveau culturel moyen des Espagnols est bas, marqué par un taux d'analphabétisme important qui, en 1931, avoisine 40 % des migrants de plus de 10 ans et 30 % des naturalisés d'origine espagnole de même âge, alors que le taux d'analphabétisme est alors de 23 % chez les Italiens, 13 % chez les Français d'origine italienne et 4,5 % chez les Français[13]. C'est chez les Espagnols que l'on rencontre, au début des années 1930, la plus forte proportion d'illettrés, juste avant les immigrés africains et asiatiques. Les contemporains ont une vision très condescendante des immigrés espagnols. Un spécialiste des questions migratoires tel que Georges Mauco, auteur d'une thèse pionnière publiée en 1932 sur *Les Étrangers en France*, souligne le caractère miséreux des Espagnols : il évoque l'ouvrier agricole espagnol qui « sait trop tout faire… surtout apte aux travaux grossiers et pénibles » ; il fustige le « manque de suite dans l'activité du colon espagnol… le seul qui soit nettement moins propre que le paysan français ». La seule photo d'immigrés espagnols publiée dans son ouvrage comporte une légende significative de ces jugements de valeur : « Type de familles espagnoles (Côte basque) misérables et prolifiques[14] ». Les Espagnols sont généralement jugés par les Français « frustes et indolents[15] ».

Les immigrés espagnols et les événements d'Espagne

La population espagnole de France de l'entre-deux-guerres est encore relativement mal connue mais elle apparaît généralement, à part quelques minorités, peu politisée. En témoigne par exemple le faible taux de syndicalisation des Espagnols à la CGTU : 0,1 % d'entre eux en 1930[16]. La même année, la police parisienne et

quelques préfets soulignent l'aspect réduit de l'activité politique des Espagnols résidant en France[17]. Paysans pauvres venus chercher du travail en France avec l'espoir de rentrer prochainement au pays, ces immigrés ne se mêlent pas aux luttes politiques ou syndicales du moment ; trop occupés aussi à survivre au quotidien, à l'instar de ces paysans castillans arrivés à Aubervilliers, employés comme manœuvres dans l'industrie chimique, la métallurgie ou le bâtiment, qui ont construit de modestes baraques pour abriter leurs familles[18]. Il existe cependant un activisme politique réel, même s'il reste limité à quelques groupes et à quelques personnalités. L'activité politique des Espagnols en France a ceci de particulier qu'elle est essentiellement tournée vers leur pays d'origine ; comme en témoignent, en 1927, les campagnes en faveur de la libération des anarchistes Ascaso, Durruti et Jover – réclamés à la fois par l'Espagne et l'Argentine – et le procès du leader nationaliste catalan Francesc Macià.

Avec l'évolution de la situation politique dans la péninsule, les mentalités changent dans une certaine mesure. Malgré l'éloignement, beaucoup d'immigrés espagnols suivent les événements d'Espagne avec attention, dès lors que la République y est proclamée en 1931 et, surtout, que la Guerre civile commence en 1936. Même si l'adhésion à la République n'est pas unanime dans les milieux espagnols de France, surtout à partir du soulèvement franquiste, et que l'on y trouve les mêmes divisions qu'en Espagne[19], les événements y provoquent un écho important. Le gouvernement républicain développe une propagande en faveur de sa légitimité auprès de ses concitoyens : il inspire ou aide financièrement des publications telles que *Nuestra España*, fondée par Pablo Neruda et Cesar Vallejo, ou *Voz de Madrid*, créée le 18 juillet 1938 sous le patronage d'écrivains et d'artistes de premier plan. Parmi ces derniers, l'on relève les noms d'Antonio Machado, José Bergamín, Ramón Sender, Victoria Kent, Rafael Alberti, Vicente Aleixandre, León Felipe, Nicolás Guillén, Miguel Hernández, Pablo Neruda, Pablo Picasso, Octavio Paz ou Ernest Hemingway. *Voz de Madrid* a pour objectif d'associer les émigrés à la lutte pour la défense du « seul ordre et de la seule réalité légitimes : ceux de la République démocratique[20] ». Une Fédération des comités espagnols d'action antifasciste est créée en 1936 afin de développer la solidarité des émigrés espagnols avec la République espagnole[21]. Dans le département du Rhône, cette fédération est animée par le leader anarchiste Manuel Buenacasa[22] ; elle est composée de vingt et un comités locaux et récolte des sommes

importantes pour les combattants et leurs familles[23]. À Perpignan, un Comité de défense de la révolution espagnole antifasciste se constitue et, au Havre, apparaît le bulletin *España nueva*. Dans les localités fortement hispanisées, une aide financière est apportée à la République ; cette contribution est parfois offerte par des émigrés en situation de précarité, comme au Blanc-Mesnil où le chômage croissant menace les familles originaires d'Estrémadure, d'Andalousie ou de Castille et risque de leur faire perdre les très modestes maisons construites à crédit[24].

La mobilisation dans l'armée républicaine affecte certaines classes d'âge et concerne de ce fait les expatriés. Des émigrés, dont la proportion est encore inconnue, s'engagent aussi volontairement pour aller défendre la République. Il ne faut pas oublier que beaucoup de volontaires partis de France pour combattre dans des milices ou dans les Brigades internationales sont souvent déjà eux-mêmes des exilés ou des émigrés provenant de divers pays. Les Espagnols immigrés dans l'Hexagone sont au nombre de ceux-là ; des jeunes d'une vingtaine d'années se portent volontaires mais aussi des hommes plus âgés et les engagements sont parfois massifs dans une même famille[25]. Si bien que l'on trouvera, parmi les réfugiés de 1939, des Espagnols qui ont déjà vécu en France avant la guerre d'Espagne et y reviennent avec l'armée républicaine défaite.

C'est le cas de Francisco Reche, qui a travaillé près de six ans dans la région stéphanoise avant de repartir faire son service militaire en Espagne ; volontaire lorsque la Guerre civile éclate, il abandonne à nouveau l'Espagne en février 1939[26]. Les trois frères Pérez de Vitry-sur-Seine, devenus citoyens français, partent pour l'Espagne avec une dizaine de volontaires de cette municipalité et les deux survivants participeront activement à la Résistance en France pendant l'Occupation[27]. Le cas le plus symbolique de ces allers et retours entre l'Espagne et la France pendant cette période est celui d'un autre immigré espagnol de la banlieue parisienne, responsable des Jeunesses communistes d'Ivry-sur-Seine en 1934 : Celestino Alfonso Matos, l'un des résistants étrangers considérés comme « l'armée du crime » par les nazis et fusillés le 21 février 1944. Travaillant comme ouvrier menuisier, il est déjà inséré en France dans un milieu politico-social et il part défendre la République avant de connaître le même exode que ses compagnons et de s'engager dans la Résistance en région parisienne[28].

Du côté nationaliste, une propagande est effectuée dans les principaux foyers de l'émigration ; bien que la Phalange espagnole ne

se constitue véritablement en France qu'après la victoire franquiste en Espagne, elle y a des représentants et ne néglige pas l'enjeu que représentent les émigrés[29]. Le cas de la colonie espagnole d'Algérie est plus complexe et relativement spécifique, car surdéterminé par des enjeux propres à la société coloniale : à côté d'immigrés favorables à la République et repérés pour leur grande activité de solidarité en sa faveur, l'on assiste à une radicalisation de la droite et de l'extrême droite qui se mobilisent en faveur des franquistes[30]. Autant de manifestations et de signes divers qui donnent à penser que l'apolitisme généralement attribué aux immigrés espagnols n'est pas si uniforme qu'il y paraît et que la guerre d'Espagne introduit un facteur considérable de politisation.

Une longue série d'exils politiques

La France est, depuis le XIX^e^ siècle, la principale destination des diverses émigrations politiques espagnoles, alors qu'elle a été moins concernée par les deux grands exodes des temps modernes en provenance de la péninsule Ibérique, ceux des Juifs et des Arabes survenus à partir de la fin du XV^e^ siècle. Mais si l'on connaît un peu les principaux exils collectifs liés à des événements politiques espagnols précis, l'on ne sait pratiquement rien des départs individuels et espacés motivés par des raisons où le « politique » et l'« économique » se mêlent, sans que l'on puisse déterminer avec précision la part de l'un et de l'autre ; comme c'est le cas, par exemple, pour les anarchistes qui, au début du XX^e^ siècle, ne dissocient pas dans les causes de leur départ pauvreté et opposition au régime politique de leur pays. Les mouvements de fuite devant les guerres de l'Espagne ont alors des incidences certaines sur les phénomènes migratoires : les pointes de l'émigration espagnole en Algérie sont à mettre en rapport, notamment en 1909, avec la proportion des désertions devant la mobilisation pour la guerre du Maroc[31]. À côté de ces exils individuels, toute une série d'exodes politiques bien identifiés se succèdent sur le sol français tout au long du XIX^e^ siècle et, au siècle suivant, avant la Guerre civile : les adversaires viennent tour à tour en France lorsqu'ils passent dans l'opposition.

Ce sont d'abord les *Afrancesados*, partisans de Joseph Bonaparte, en 1813, suivis des libéraux en 1814 et en 1823, des carlistes

en 1833, en 1849 et en 1876, des progressistes en 1866 et des républicains en 1874, après l'abolition de la Ire République par un *pronunciamento*. De l'ordre de quelque dix mille personnes chaque fois – un peu plus pour les libéraux –, ces émigrations, surtout composées d'hommes jeunes, sont de durées variables, liées aux vicissitudes de la vie politique espagnole. Des anarchistes émigrent également vers la France à la fin du XIXe et au début du XXe siècle pour fuir la répression, notamment après la « Semaine tragique » de Barcelone de juillet 1909 ; bien que le nombre soit certainement démesuré et témoigne davantage de ses craintes que de la réalité, la police française estime alors ces militants à environ 25 000 en France, dont 7 000 dans les Pyrénées-Orientales[32]. Des groupes anarchistes espagnols, composés de paysans, d'ouvriers du bâtiment, d'artisans et d'intellectuels, sont présents à Narbonne, Bordeaux, Paris, Marseille ou Perpignan, surveillés constamment par les services de police.

Le dernier exode politique important avant celui de la Guerre civile est provoqué, en septembre 1923, par le coup d'État du général Primo de Rivera qui met fin à la monarchie constitutionnelle établie un demi-siècle auparavant. Numériquement réduite, cette émigration est importante de par les personnalités qui la composent et leur activité en exil. Francesc Macià est jugé en France en 1927 pour avoir tenté d'y organiser un complot contre le dictateur et il sera le premier président de la Généralité de Catalogne ; de leur côté, trois dirigeants anarchistes, Francisco Ascaso, Buenaventura Durruti et Gregorio Jover, soupçonnés de préparer un attentat contre le roi Alphonse XIII en visite officielle à Paris, sont arrêtés par la police française en 1926 et libérés l'année suivante à la suite d'une campagne de la gauche non communiste. Parmi les dirigeants républicains qui s'exileront en France en 1939 certains y sont déjà venus pendant la dictature de Primo de Rivera. Après la proclamation de la République, le 14 avril 1931, la plupart des exilés politiques rentrent en Espagne. Une minorité, cependant, pour des raisons diverses, reste en France. Tel est le cas d'un militant socialiste de Cordoue, Francisco Serrano Olmo, devenu importateur de fruits en France et resté handicapé à la suite d'un accident de la circulation ; il accueillera en 1939 ses compagnons réfugiés, leur prodiguera aide et conseils et leur ouvrira largement la porte du petit appartement qu'il a pu acheter[33]. Mais, par un effet de balancier coutumier aux migrations politiques espagnoles, le roi Alphonse XIII, sa famille et quelques fidèles gagnent la France

après l'avènement de la République ; des membres du clergé et des congrégations religieuses, parmi lesquelles vingt-cinq ordres différents ont pu être recensés, viennent également chercher refuge dans des maisons de leur ordre installées en France[34]. Ultérieurement, après l'insurrection des Asturies d'octobre 1934, un certain nombre de dirigeants politiques et syndicaux viennent à nouveau demander asile en France avant de retourner dans la péninsule après la victoire électorale du Front populaire en février 1936. La dure répression qui s'abat sur les militants impliqués dans les événements de 1934 suscite la création, en France, d'un Comité d'aide aux victimes du fascisme en Espagne, présidé par Henri Wallon et composé des organisations de gauche[35].

Tous ces exodes politiques ont conduit les divers gouvernements français à forger, au fil du temps, des réglementations administratives. Aussi quelques précisions sur les modalités d'accueil des réfugiés politiques espagnols sont-elles nécessaires afin de saisir dans quelles traditions juridico-administratives s'inscriront les dispositions édictées pendant et après la guerre d'Espagne. Il ne s'agira pas toutefois, on le verra, d'une simple continuité administrative dans la mesure où l'application du droit d'asile, très dépendante dans ses formes de l'évolution du contexte général, est particulièrement tributaire au XX^e^ siècle du renforcement de l'État-nation et des nouvelles règles édictées par celui-ci. Afin d'éviter les incidents de frontière et les complications diplomatiques avec l'Espagne, tous les gouvernements français depuis la monarchie de Juillet prescrivent l'éloignement de la frontière aux exilés en provenance de la péninsule, de la même manière qu'ils interdisent les départements de l'Est aux réfugiés allemands ou polonais. Les Espagnols doivent, le plus souvent, résider au nord de la Loire, mais la région parisienne reste fermée en principe à tous les réfugiés. Une loi de juillet 1839 interdit vingt-huit départements du Sud aux carlistes ; seuls quelques réfugiés espagnols pourront se « rapprocher des départements de deuxième et troisième ligne des Pyrénées ». En 1841, les officiers réfugiés en France après l'échec de la conspiration du général O'Donnell, partisan de la régente Marie-Christine, sont regroupés à Orléans ; en 1843, les Catalans exilés après la chute de Barcelone sont internés dans quatre départements du Massif central[36].

Ces dispositions administratives sont réitérées, notamment sous leur forme géographiquement la plus restrictive, pour les membres des congrégations religieuses repliés en France après l'instauration de la République en 1931. La continuité de la mesure est bien soulignée

par les pouvoirs publics : les religieux sont admis en France « à la condition que – par analogie avec les mesures prises antérieurement à l'égard des révolutionnaires espagnols – ces réfugiés ne soient pas autorisés à se fixer dans la région située au sud de la Loire afin d'éviter les incidents diplomatiques que leur présence aux abords de la frontière ne manquerait pas de soulever[37] ». Considérée comme un « geste inamical » envers les autorités espagnoles du moment, l'installation de congréganistes espagnols près des Pyrénées n'est pas autorisée. L'autre grand souci des pouvoirs publics français est de répartir autant que possible les groupes de réfugiés pour éviter la formation d'abcès de fixation : « Le gouvernement ne peut fermer délibérément les frontières et interdire le territoire français aux étrangers qui s'y présentent comme cherchant un refuge, mais il a le droit d'exiger d'eux l'obéissance aux lois du pays et une attitude correcte au point de vue international. En outre, il doit se préoccuper d'éviter, autant que possible, la formation de noyaux ethniques vivant en dehors de la société française et opposant à son action normale d'assimilation une résistance organisée[38]. » Des mesures identiques sont prises à l'égard des dirigeants politiques et syndicaux menacés par la répression après l'insurrection des Asturies d'octobre 1934 : le ministre de l'Intérieur, Paul Marchandeau, enjoint le 27 octobre 1934 aux exilés espagnols de résider au nord de la Loire et s'empresse de préciser quatre jours plus tard que la région parisienne demeure exclue des lieux de résidence possible[39]. Ainsi de nombreuses mesures édictées par les pouvoirs publics au moment du grand exode de 1939 s'inscrivent-elles dans une tradition administrative française construite depuis un siècle pour gérer les exodes politiques espagnols vers l'Hexagone.

L'écho de la guerre d'Espagne en France

L'impact de la guerre d'Espagne en France explique pour une grande part les modalités de l'accueil des réfugiés républicains, aussi convient-il d'en rappeler quelques éléments. Impact double, puisqu'il concerne autant les Espagnols qui vivent sur le sol français, comme nous l'avons évoqué, que les Français. La guerre civile espagnole provoque des échos profonds et suscite des réactions multiples dans de nombreux pays étrangers. Rarement conflit localisé dans un pays donné – même s'il met en jeu diverses interventions extérieures – n'a

eu autant d'effet sur l'opinion publique internationale, non seulement en Europe mais aussi dans des lieux davantage éloignés du théâtre des opérations. Problème international majeur dans les années qui précèdent l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale, la guerre d'Espagne ne préoccupe pas uniquement les gouvernements, mais marque profondément les opinions publiques, fortement divisées en faveur de l'un ou l'autre camp. Dans une période de montée des tensions internationales, caractérisée par l'affirmation des puissances totalitaires face à des démocraties largement désemparées, le conflit qui se déroule en Espagne prend aussitôt valeur de symbole : les uns y voient l'affrontement entre les démocraties et les fascismes, les autres y craignent le développement de la révolution et l'éclosion d'un régime communiste, d'autres encore applaudissent aux expériences de transformation radicale du système politique et social entreprises dans la péninsule.

C'est en France que le conflit espagnol provoque l'écho le plus large et le plus profond dans l'opinion publique, marquant le plus fortement les débats intérieurs : la guerre civile espagnole est, dans la France de la fin des années 1930, complètement « intégrée aux luttes internes de la politique nationale », jouant ainsi un rôle de miroir pour l'opinion française, comme le montre l'historien Pierre Laborie : « Les Français vivent et règlent leurs problèmes par républicains et franquistes interposés. Le miroir espagnol les transforme en spectateurs de leurs propres affrontements, de leurs angoisses et de leurs espoirs. Il explique le présent et permet même de lire le futur[40]. » La proximité géographique, les liens et les parentés idéologiques tissés de part et d'autre des Pyrénées, ainsi que l'existence dans l'Hexagone d'une forte colonie espagnole expliquent largement cette particularité ; de plus, la présence d'un gouvernement ami de la République espagnole empêché, pour des raisons de politique intérieure et internationale, de venir au secours de son homologue hispanique, attise les passions et accentue les clivages et les déchirements. Le déclenchement de la Guerre civile suscite immédiatement en France les prises de position les plus diverses : la presse est traversée par de multiples clivages, les intellectuels sont diversement engagés, la classe politique est divisée et le gouvernement réduit à l'impuissance[41]. Des mouvements de solidarité se créent et l'on voit fleurir de nombreuses publications émanant de sympathisants des trois grandes tendances qui se dégagent : les nationalistes, les partisans de la paix et les défenseurs déclarés de l'Espagne républicaine[42].

La droite française applaudit au soulèvement franquiste. Des organismes se constituent afin d'apporter un soutien inconditionnel au camp nationaliste, tels les Amis de l'Espagne nouvelle ; ce comité vante l'œuvre sociale et les réalisations entreprises dans la zone nationale et dénonce la terreur qui, selon lui, règne à Madrid. La presse conservatrice se fait par ailleurs largement l'écho de la propagande franquiste ; pour elle, la rébellion des généraux n'est pas un simple *pronunciamiento*, dont l'Espagne est coutumière, mais un sursaut national contre un régime contrôlé, selon elle, par Moscou[43]. À l'anticommunisme largement répandu s'ajoutent des considérations religieuses ; les premières réactions des catholiques sont de souhaiter le succès du soulèvement, sentiment renforcé par les annonces de massacres de prêtres, d'incendies d'églises et de profanations de tombes ; ils sont convaincus que les rebelles mènent une croisade pour le christianisme et la civilisation, comme s'évertuent à le faire croire les franquistes.

La mémoire encore vive de la Grande Guerre nourrit en France un pacifisme tel, dans tous les courants politiques et les diverses strates de la société, que nombreux sont ceux qui appellent à la paix entre les deux camps en Espagne. Émus par le conflit sanglant qui déchire l'Espagne, des pacifistes se font entendre et des voix s'élèvent pour la défense de la paix avant tout : c'est le cas de l'Internationale des résistants à la guerre ou du Comité d'action pour la paix en Espagne, où se retrouvent les philosophes Alain et Simone Weil. Des catholiques se joignent à l'initiative d'Espagnols émigrés en France en 1937, autour du juriste Alfredo Mendizábal, pour créer un Comité français pour la paix civile et religieuse en Espagne ; cet organisme est animé par Mgr Beaupin, évêque auxiliaire de Paris chargé de l'action pastorale envers les catholiques étrangers, et par des écrivains, philosophes et universitaires comme Georges Duhamel, Jacques Madaule, Gabriel Marcel, Jacques Maritain, François Mauriac, Claude Bourdet ou Paul Vignaux. Une partie de l'intelligentsia catholique qui a parfois, dans un premier temps, implicitement ou ouvertement soutenu Franco ne peut admettre que l'on tue au nom de la religion catholique et condamne des massacres faits au nom du Christ[44]. L'arrivée des premiers réfugiés, basques pour la plupart, n'est certainement pas totalement étrangère à ces prises de position et à ces éventuels revirements : fervents catholiques, de nombreux Basques sont pourtant restés loyalistes envers le régime républicain qui a accordé un statut d'autonomie à l'Euzkadi.